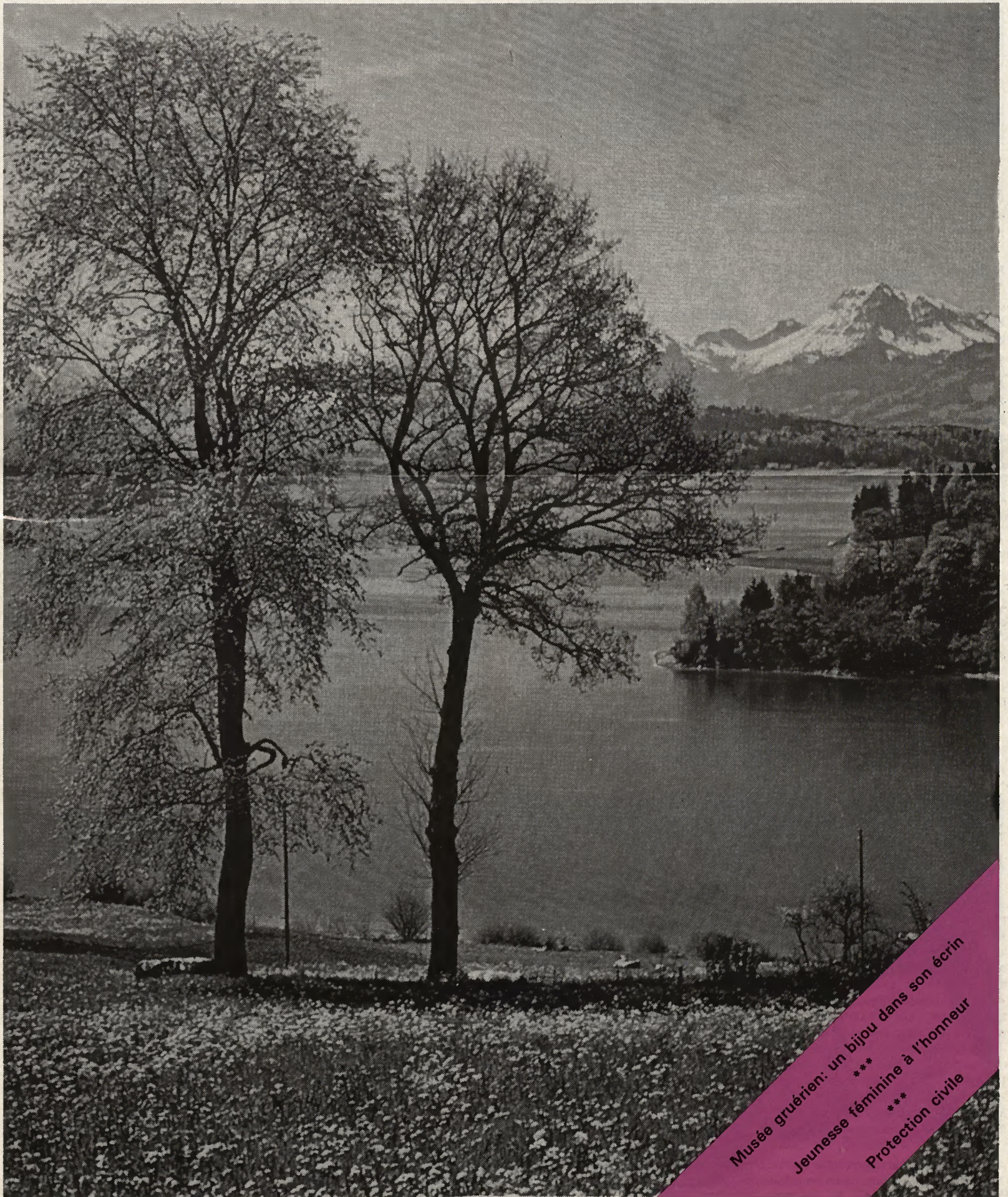


Parution bimensuelle • 21 juin 1978 • 33^e année • N° 12 Fr. 2.30

Fribourg Illustré

LA VIE MUSICALE



Musée gruérien: un bijou dans son écrin

Jeunesse féminine à l'honneur

Protection civile

FRIBOURG - ILLUSTRÉ

La vie musicale

Magazine bimensuel paraissant le premier et le troisième mercredi de chaque mois.

Organe officiel des Fribourgeois «hors les murs» depuis 1957

Depuis le 1er octobre 1975; organe de liaison de:

- Société cantonale des Musiques fribourgeoises
- Société cantonale des chanteurs fribourgeois
- Céciliennes
- Fédération fribourgeoise du costume et des coutumes
- Fédération fribourgeoise des accordéonistes
- Association des organistes
- Conservatoire de musique.

Depuis le 1er novembre 1976
Organe d'information
des Meïjorettes

Edition, impression,
administration:
Imprimerie Fragnière SA
35, route de la Glâne
1700 Fribourg
Tél. 037 24 75 75

Rédaction:
Case postale 331
1701 Fribourg
Tél. 037 24 75 75
Télex: 36 157

Rédacteur en chef responsable
et photographe:
Gérard Bourquenoud
Bureau: 037 24 75 75
Privé: 037 46 45 27

Rédacteur «La vie musicale»
Pierre Kaelin
Bureau 037 22 16 03
Privé: 037 26 23 69

Rédacteur-adjoint «Vie musicale»
Albert Jaquet, Marly
Privé: 037/46 26 19
Bureau: 037/23 41 36

Délai de réception des annonces:
Quinze jours avant la parution

Abonnements:
Suisse

Annuel	Fr. 38.70
Six mois	22.50
Trois mois	17.-

Etranger

Envoi normal:	Fr. 51.-
Envoi par avion:	75.-
Compte de chèques postaux	17-2851

«Fribourg-Illustré» et le supplément «La Vie musicale» ne peuvent être vendus séparément.

La reproduction de textes ou d'illustrations ne peut se faire qu'avec l'autorisation de la rédaction.

La rédaction n'assume aucune responsabilité pour les manuscrits et photos non commandés.

Service des annonces:
Annonces Suisses SA (ASSA)
8, bd de Pérolles
1700 Fribourg
Tél. 037 22 40 60

Conseiller en publicité
pour Fribourg-Illustré
André Vial, Bülle
Bureau: 037 22 40 60
Privé: 029 2 55 30

Tarif de publicité:

1/1 page	Fr. 635.—
1/2 page	340.—
1/4 page	180.—
1/8 page	95.—
1/16 page	53.—

Supplément «La Vie musicale»
Une case 50 x 34 m/m Fr. 40.—

Reportage publicitaire:
1/1 page Fr. 750.—
Rabais de répétition et sur abonnements d'annonces.

SOMMAIRE

- Concours de beauté
- Que le Suisse est belle
- Inauguration du Musée grüerien
- Elle chez elle
- Fribourgeois du dehors
- Chepelle des Mueses à Posieux
- Echo du Moléson, Epegny
- Françoise Rime,
- chanteuse de chez nous
- Le Meunier de le Sonnez
- Les sports dans le canton
- Protection civile dans notre canton
- Succès des Meïjorettes de Merly
- Art-science-culture-littérature
- Programme TV
- Entre l'église et le pinte
- Fleches du canton
- Les défunts

Notre
prochain numéro
paraîtra
exceptionnellement
mercredi
12 juillet

Notre couverture

Le lac de le Gruyère des son meïjorettes
tueux décor de verdure, de montagne enneigées, de soleil et source de vie.

Concours de beauté

Les lauréates du Concours de beauté patronné par le quotidien Hankook posent pour une photo au gymnase de Jangtchung. Mlle Sohn Jung-eun (assise) a été proclamée Miss Corée 1978. 42 jeunes filles sélectionnées dans les différentes villes et provinces du pays, ainsi que dans les communautés coréennes de l'étranger ont concouru pour le titre de reine de beauté.



ETES-VOUS NOTRE GAGNANTE?



Le personne dont le visage est entouré d'un cercle, est invitée à se présenter à notre bureau jusqu'au 30 juin, ou de nous faire parvenir une photo récente. La gagnante touchera un abonnement de trois mois à «Fribourg-Illustré - Le vie musicale».

Courrier des lecteurs

Monsieur le rédacteur,
Félicitations pour Fribourg-Illustré que nous lisons toujours avec plaisir.

Mme R. Ducry
8, chemin des Liserons
Neuchâtel



FIANCÉS!

faites comme eux!

Avant de prendre une décision sur l'achat de votre mobilier, prenez la peine et le temps de visiter nos expositions de Marly et du Mouret.

MODERNE, CLASSIQUE, RUSTIQUE ET STYLISÉ

RENÉ SOTTAZ ET CIE

MARLY 037 - 46 15 81

LE MOURET 037 - 33 17 08

Toutes facilités de paiement

Tous les vendredis, vente du soir

Que la Suisse est belle!

Ballade dans le canton de Glaris (XV)

Le pays et sa population

Le canton de Glaris ne comprend que deux vallées habitées, le Grosstal et le Sernftal, appelé aussi Kleintal. L'étroit Grosstal, bordé de hautes montagnes, ne s'ouvre que vers le nord. Glaris est un canton de montagnes, mais - si l'on fait abstraction de Braunwald, lieu de villégiature - on ne peut guère qualifier de «communes de montagne» les villages de l'arrière-pays, qui ne se situent qu'entre 525 et 700 mètres au-dessus du niveau de la mer. Du point de vue démographique, le pays glaronnais ne se distingue pas beaucoup des cantons avoisinants. Le linguiste remarque que les lieux-dits n'ont que rarement une origine celtique. On trouve par contre fréquemment des désignations romanes ou des noms à consonance allemande qui sont des termes romans ayant été germanisés, comme «Guppen» (coppa) ou «Pantenbrücke» (Pons = le pont). A l'époque protohistorique, le pays glaronnais était peuplé en majeure partie d'Illyriens, c'est-à-dire qu'il s'agissait de la même souche que celle de l'ancienne Rhétie. La colonisation alémanique, qui se produisit aux IV^e et V^e siècles, amena la germanisation du pays. Mais les Glaronnais sont-ils encore aujourd'hui des Alamans? Celui qui se penche un peu sur l'histoire du pays s'étonne toujours de constater à quel point le va-et-vient de la population a été important - déjà à l'époque de la Réforme - dans cette région qui semble tellement isolée. Ce fut notamment le cas aux XIV^e et XV^e siècles avec l'arrivée des Walser dans la commune d'Elm (Sernftal), de même qu'à Braunwald et Rütli où ils s'enracinèrent. Les Walser, colons allemands certainement originaires du Haut-Valais, ont fondé un nombre important d'établissements, principalement au pied sud des Alpes valaisannes, dans l'Oberland bernois, dans de nombreuses vallées rhétiques, au Vorarlberg et même au Tyrol. Tous les établissements n'ont

pas été fondés directement par des Haut-Valaisans, mais seulement un certain nombre de colonies-mères qui ont essaimé au cours des siècles. De nombreuses personnes se réfugièrent également dans la région au XVI^e siècle, pour des motifs religieux. Enfin, au début du XIX^e siècle, l'industrie glaronnaise florissante constitua un pôle d'attraction croissant.

Glaris, canton industriel!

Qui ne connaît pas le pays glaronnais et le considère de Bilten ou de Ziegelbrücke, c'est-à-dire de la vallée de la Linth qui se resserre comme une nasse en arrière de Glaris, ne peut guère se douter que, bien avant le début de la véritable ère industrielle, florissait ici une industrie qui a fait de Glaris l'un des cantons les plus industrialisés de Suisse. Il y a cent ans, on comptait déjà 7 000 ouvriers dans les fabriques du canton de Glaris, pour une population de 35 000 âmes. A cette époque, l'agriculture occupait encore 20% de la population. Le canton de Glaris avait donc déjà atteint à ce moment-là un niveau d'industrialisation semblable à celui auquel est parvenue la France au cours de ces dernières années.

Le miracle économique glaronnais

Mais comment ce petit pays, cerné par de hautes montagnes, d'une surface de 684 km² dont seuls 10% peuvent être utilisés pour l'agriculture, est-il devenu un canton industrialisé par excellence? De nombreux historiens et économistes se sont déjà penchés sur cette question. Si l'on prend en considération l'emplacement de bâtiments industriels, on constate rapidement que les constructions, surtout les plus anciennes, s'élèvent aux abords immédiats de la Linth ou de l'un de ses affluents. La force hydraulique qu'il était possible d'utiliser a donc joué un rôle non négligeable. Mais d'autres



cantons de montagne bénéficient également de forces hydrauliques utilisables. Il faut donc admettre que d'autres raisons sont aussi entrées en jeu pour l'industrialisation du canton de Glaris. On ne risque guère de se tromper en affirmant aujourd'hui que c'est une nécessité matérielle qui a contraint la population glaronnaise à prendre en considération de nouvelles sources de revenu, alors que, d'autre part, un esprit de pionnier animait sans aucun doute un certain nombre de Glaronnais, ouverts sur le monde. C'est aux environs de l'année 1714 que la filerie manuelle est passée, par des chemins détournés, de Zurich à Glaris. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, des commerçants glaronnais établirent des succursales en Angleterre, en Russie, en Norvège, en Italie et en Espagne. En outre, comme ils ne voulaient pas seulement vendre du fil, mais aussi des étoffes, ont commencé à travailler le fil dans le canton même, à tisser, teindre et imprimer. Lorsque, vers le milieu du XIX^e siècle, le tissage multicolore supplanta ailleurs toujours davantage les cotons imprimés, les Glaronnais imprimèrent des modèles aux couleurs somptueuses et pleins de fantaisie pour l'Amérique du Nord et du Sud, le Levant, la Perse, l'Inde, les Philippines et d'autres pays lointains. En 1868, on comptait 22 filatures de coton dans le canton de Glaris, comprenant également des teintureries.

Dans 18 filatures tournaient 250 792 rouets produisant un fil que 3 352 métiers mécaniques transformaient en étoffe dans 17 tisseranderies.

Une situation financière cependant seine

C'est presque un petit miracle que le ménage de l'Etat, malgré les énormes moyens que nécessite avant tout le développement de l'infrastructure, n'ait enregistré pour la première fois un déficit qu'en 1973, un déficit qui, de manière réjouissante, a toutefois été plus restreint que ce qui était prévu dans le budget. Quant aux nouveaux comptes, ils prévoient un déficit de 13,5 millions de francs. On espère cependant que la révision partielle de la loi sur l'imposition, adopté lors de la dernière Landsgemeinde, apportera un surplus de recettes au canton.

La vie culturelle

Tout en favorisant les mesures économiques et en freinant l'attrait que constituent les agglomérations industrielles, le gouvernement et diverses personnalités tentent actuellement de promouvoir la vie culturelle. Non seulement dans le chef-lieu, mais aussi dans quelques grandes communes, des sociétés organisent, principalement pendant la période hivernale, des soirées littéraires, des conférences, des concerts, des manifestations artistiques, des expositions de peinture, etc.

Rencontre avec la population et la culture méditerranéennes

Le pays glaronnais, comme déjà dit, ne s'ouvre que vers le Nord. Mais les immigrants qui sont arrivés et se sont implantés dans la région au XIX^e siècle et surtout qui ont gagné cette partie de la Suisse après la Seconde Guerre mondiale venaient, à quelques exceptions près, du Sud. Ces mouvements ont en premier lieu changé la structure confessionnelle. Si Glaris, après la Réforme, était un canton protestant où seules les communes de Näfels et Oberurnen avaient une population catholique, actuellement le nombre des catholiques n'est que de peu inférieur à celui des protestants.

Le village de Näfels



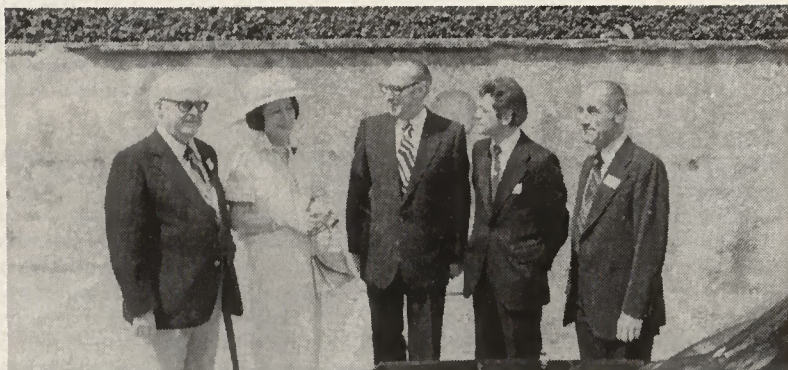


Au pays de Gruyère

Tel un bijou dans un écrin, le musée gruérien a été inauguré dans l'enthousiasme

Chaque pays, chaque région, chaque coin de terre, porte des empreintes qui ont passé à travers les siècles et qui ont laissé des traces assez perceptibles. Cependant, pour reconstituer les costumes et les traditions d'une région comme la Gruyère, il a fallu remonter aux sources, voire même retrouver le pesage d'une forme de civilisation.

Les coutumes et les traditions s'effriteraient et se perdraient chez nous comme ailleurs si des hommes ne s'appliquaient pas à inventorier ce qui a été, ce qui est, pour rendre plus durable et impérissable dans le souvenir ce que l'on peut dénommer le «grand rythme de la vie». C'est l'objectif du nouveau musée gruérien de Bulle qui a été inauguré le 3 juin 1978.



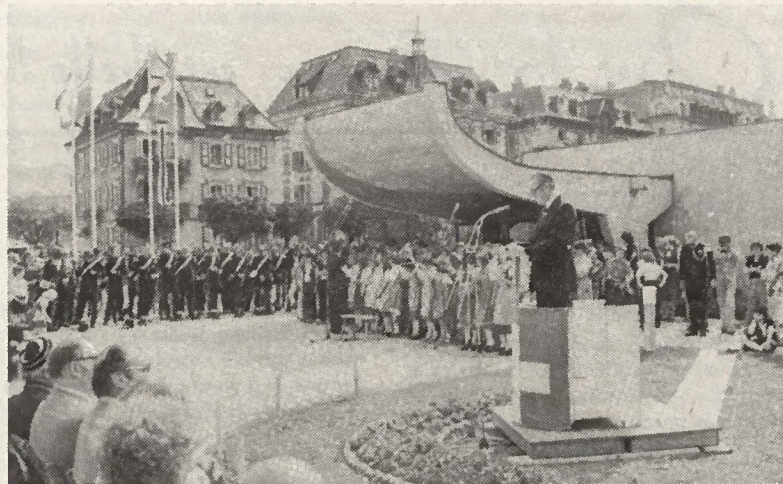
De gauche à droite, M. Gérard Glasson, Mme et M. Hans Hürlimann, conseiller fédéral, M. Marius Cottier, conseiller d'Etat, et M. Gaston Dupasquier, syndic de la ville de Bulle.

Que de monde pour fêter cet événement!

A l'heure prévue sur le programme de la manifestation, MM. Marius Cottier, conseiller d'Etat, et Gaston Dupasquier, syndic de Bulle, ont accueilli en musique et au son des cloches de l'église St-Pierre-aux-Liens, le Conseiller fédéral et Madame Hans Hürlimann. En calèche, ils se sont rendus jusqu'à l'ancien musée, accompagnés par le Corps de musique de la ville de Bulle. A la rue Victor Tissot, ils furent reçus par MM. Robert Menoud, préfet de la Gruyère; Maurice Colliard, président du Grand Conseil fribourgeois; Ferdinand Masset et Rémi Brodard,

conseillers d'Etat, qui étaient entourés des représentants des autorités de toutes les communes du district. Le contact établi avec les invités; le cortège s'est ébranlé en direction du nouveau musée où, sous un soleil de plomb, s'est déroulée une cérémonie officielle embellie par les productions du Corps de musique et du Chœur d'enfants de l'école primaire de Bulle. Des allocutions ont été prononcées par MM. Gérald Grémaud, président de la Commission Victor Tissot; André Glasson, président de la Commission de bâtisse; Gaston Dupasquier, syndic de la ville de Bulle; Marius Cottier, conseiller d'Etat; et Hans Hürlimann,

Est-il une plus belle image symbolique que celle de la cérémonie officielle?



M. Hans Hürlimann, conseiller fédéral, apporte son message

conseiller fédéral. L'abbé Louis Fragnière, curé de Bulle, a ensuite appelé la protection divine sur le nouveau musée gruérien. M. Hürlimann eut l'honneur de couper le ruban symbolique et de découvrir le bijou dans son écrin avec plus de deux cents invités, sous la conduite combien appréciée de M. Denis Buchs, conservateur-adjoint. Voué à l'art populaire, le nouveau musée est d'une richesse inestimable pour le canton de Fribourg et tout particulièrement la Gruyère qui, comme le Moléson, le fait sien. En vingt-quatre heures, plus de 2 000 personnes ont vu ce pays des merveilles. Il sied de relever ici tout le mérite de M. Henri Grémaud, conservateur, et de M. Denis Buchs, conservateur-adjoint, qui ont mis tout leur cœur et leurs compétences à cette réalisation. Comme la bibliothèque publique, le nouveau musée ne se conte pas, il faut voir de ses propres yeux. La visite est agrémentée par des chants populaires de l'abbé Bovet, barde du pays, et des films qui font vivre les traditions et le folklore de la Gruyère.

La joie d'une population

Admirablement présenté par Me Henri Steinauer, vice-président du Grand Conseil, le menu du banquet servi dans la salle rustique de l'Hôtel des Trois Couronnes par un personnel dit «d'occasion», a animé des conversations très amicales à chaque table. Durant ce repas, à travers toute la ville, dans les rues, dans les bistrotts, dans les cours et sur les places, partout des



M. Gérald Grémaud, président de la Commission Victor Tissot

concerts par des fanfares et par des groupes costumés, exprimant la joie de vivre, l'amour du chant et de la musique.

Un cortège pour deux anniversaires

L'inauguration du nouveau musée gruérien coïncidait avec le 175^e anniversaire du Corps de musique de Bulle et le cinquantenaire de la fondation de l'Association gruérienne du costume et des coutumes. Ces deux anniversaires ont été marqués par un cortège haut en couleur qui déroula ses fastes le dimanche après-midi sous les yeux émerveillés de près de 20 000 spectateurs. Une manifestation qui n'aurait pas pu être plus sympathique, plus fraîche, plus agréable. C'était en effet merveilleux. Une foule de jeunes et de moins jeunes a envahi le chef-lieu gruérien, avec tout le charme irrésistible. Ce serait un affront que d'oublier cette belle jeunesse qui a su se réjouir et manifester sa joie.

Conclusion

L'histoire de cette terre généreuse quand elle est bien travaillée, s'inscrit dans le temps en fonction d'une continuité qui, plongeant ses racines dans le passé, fait le présent et génère le futur. Riche d'un passé aux traditions vivantes, la Gruyère se doit de les connaître, de les perpétuer, de les adapter au besoin pour les transmettre, renouvelées peut-être, revivifiées, aux générations de demain.

Le tapis en coco
a été posé par les
entreprises

BRAILLARD FRERES

Rue de Vevey 18, BULLE

CHASSOT DOMINIQUE

Grand'rue 63, BULLE

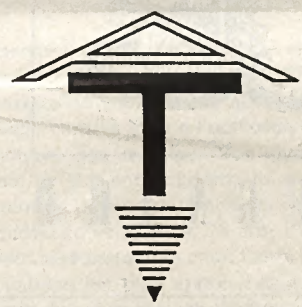
MOREL CHARLES

Grand'rue 61, BULLE



Les entreprises

JEAN PASQUIER & FILS SA BULLE



ALBERT TREZZINI BULLE

ont exécuté les travaux de terrassements
Béton armé
Maçonnerie

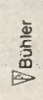


**MANUFACTURES
DE VERRES ET GLACES
VENTE - POSE**

Vitrerie extérieure, Portes tout-verre
Vitrines intérieures en ACRYL (suspendues)

KOWALSKI SA

**Entreprise générale
de vitrerie
1680 ROMONT
Tél. 037/52 25 72**



Musée Gruérien Bulle

Résout tous vos problèmes de stores

Volets à rouleau métalliques
Volets à rouleau plastiques
Stores vénitiens Tous-Temps
Stores toile et d'obscurcissement
Rideaux à lames verticales

LAMELCOLOR



1470 Estavayer-le-Lac

Tél. (037) 63 17 92

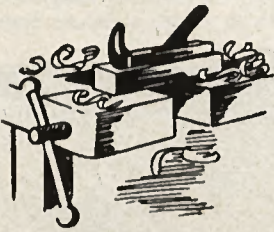
AIMÉ JACQUIER



SEMSALES

Ferronnerie d'art en tous genres
Enseignes: Création, réparation
Rénovation d'antiquités
Le spécialiste du fer forgé

Devis sans engagement
Tél. 029/8 54 17



MENUISERIE

Raymond Borcard

1666 GRANDVILLARD

Tél. 029/ 8 12 22

Nous avons effectué la reconstitution de la CHAMBRE PAYSANNE ET DU TRINZOBIA



Consortium

W. SCHAEERER

Bulle

H. URECH

Riaz

Entreprises de peinture

Tapiserie

Crépis synthétiques

Tél. 029/2 60 42

Ameublements

Agencements

Architecture
d'intérieure

1636 BROC

Maîtrise fédérale

Tél. 029/6 15 54-56

B I S C H O F



B U G N A R D



ENTREPRISE DE PEINTURE

Marcel Giller & Fils

(maîtrise fédérale)

- Spécialiste en façades - Crépis synthétiques
- Isolation thermique - Isolation phonique
- Papiers peints spéciaux - Toiles en tous genres
- Panneaux de chantier - Enseignes - Dorures

1628 Vuadens, Tél. 029/2 79 87

1630 Bulle, Tél. 029/2 90 86

Ascenseurs
Monte-charge
Monte-automobile etc.

**ASCENSEURS
MENETREY SA
1680 ROMONT**



Projets et devis
sans engagement
Nombreuses références
Tél. 037/52 11 33

Consortium des entreprises de chauffage
et de ventilation

Jean Schorderet SA

Bulle

Noël Mooser

Bulle

Gremion & Staremborg

Epagny

Techmatic SA

Bulle

Marcel Savary

Bulle

Schaeffer SA

Bulle

HOMMAGE A VICTOR TISSOT

Le 15 août 1845 naît à Fribourg Victor Tissot. Son père Joseph Tissot, Notaire, occupe également le poste de Juge au Tribunal de la Sarine.

Victor Tissot suit les cours du Collège St-Michel à Fribourg et poursuit ses études littéraires à Einsiedeln et à Sion avant de fréquenter les facultés de droit des Universités de Fribourg en Brisgau, Tubingen, Leipzig et Vienne. Au cours de ce périple, il fait halte également à Paris où il s'y rend d'une façon plus ou moins définitive dès 1866. A 21 ans, il collabore au Dictionnaire Lerousse, au Dictionnaire des Contemporains et au Courrier français. En 1867, un Institut privé de Genève l'engage en qualité de professeur. Très

sentant attiré vers d'autres destinées. Ses admirateurs le délaissent et ne consentent guère de sacrifices pour le retenir. Il quitte son poste au début mai 1874.

La carrière déjà brillante de notre jeune compatriote ne s'arrête pas là, au contraire. Il se dirige à nouveau vers la France où des offres intéressantes lui sont faites par un journal de Paris. Il ne séjourne que brièvement sur les bords de la Seine pour être très rapidement envoyé en Allemagne par le Salut public, journal de Lyon. C'est dans cette période qu'il écrit un ouvrage très connu «Voyage au pays des milliards». Des écrits satiriques qu'il adresse au Constitutionnel de Paris et au Salut public de Lyon soulèvent de



La bibliothèque publique du nouveau musée

rapidement, Tissot renonce à cet emploi qu'il n'effectue guère. En 1868, la Gazette de Lausanne lui ouvre une nouvelle carrière où il e l'occasion de démontrer ses qualités. Son dynamisme et son enthousiasme lui permettent de donner un visage nouveau au quotidien veudois. A 24 ans, il en devient le rédacteur en chef. Parmi les innovations les plus appréciées à la Gazette de Lausanne, on distingue la création de la Gazette littéraire du dimanche qui, paraît aujourd'hui encore, comme une chose tout à fait naturelle. L'idée est vraiment de Tissot et cette formule nouvelle remarquée par les journaux de Paris est jugée si judicieuse qu'ils l'adoptent. En parallèle à son activité, il correspond à des revues françaises, publie des nouvelles, écrit des ouvrages dont «Le Congrès de la Paix» en 1870, «A la Recherche du bonheur» en 1872. Il quitte par la suite la direction de la Gazette se

très vives réactions en Allemagne. Cet homme mordant, à l'esprit caustique, fait fureur. Poursuivent sur sa lancée, il part pour l'Alsace et le Bavière. C'est alors qu'il publie de nouveaux ouvrages et qu'il entre déjà dans la célébrité malgré son jeune âge.

Voyageur infatigable, il parcourt le monde. C'est ainsi qu'il visite l'Europe orientale, la Russie, l'Egypte, l'Italie et même l'Afrique. Il n'oublie pourtant pas son pays et en 1888 paraît un ouvrage intéressant «Le Suisse inconnu» dont le dernier chapitre évoque la Gruyère, ses particularités, son tempérament, son folklore, ses us et coutumes originales.

En 1891, on le trouve au Figaro et en devient l'un des co-directeurs. C'est en 1893 qu'il crée l'Almanach Hachette, initiative heureuse, issue d'une idée lors d'un séjour à Estavayer-le-Lac. Il assume la rédaction de cette revue jusqu'à sa mort.

Des gosses qui semblent admirablement symboliser toute la fraîcheur de la jeunesse.



La grue en fer forgé avec son auteur, M. Aimé Jaquier de Semsales

En 1897, naissent sous son impulsion les «Lectures pour tous».

Ecrivain à l'œuvre féconde, Victor Tissot a publié un très grand nombre d'études, d'essais et d'articles sans compter une trentaine de volumes dont les derniers paraissent vers 1915. Malgré son talent et sa célébrité, notre homme de lettres sait conserver un caractère simple, courtois et cheuleux, qualités attachées entre toutes.

En 1895 meurt sa première épouse et son fils unique, étudiant en médecine, décède en 1907 dans un accident. Ces deux disparitions l'affectent particulièrement et c'est alors que l'on voit régulièrement Victor Tissot en Gruyère. Après avoir acquis la maison de Chelemele à Gruyères, il construit un chalet près de Montbarry qu'il baptise «Le Mermotte». Pour des raisons encore ignorées, cette résidence est partiellement incendiée et reconstruite. En Gruyère, il noue de solides liens d'amitié et avec un ami, Joseph Gobet, il fonde l'Almanach de Chele-

homme de lettres illustre. Ses cendres reposent dans le cimetière de Bulle. Conformément aux dispositions contenues dans le testament, l'autorité communale de Bulle et principalement son Syndic d'alors, M. Lucien Despond, premier Président de la Fondation Victor Tissot, commencent la collection d'objets qui rappellent l'art populaire, le folklore et l'histoire. C'est ainsi que le Musée de Bulle est inauguré le 15 septembre 1923 dans les locaux qui ont été jusqu'à cette année encore nos très riches collections considérées comme parmi les plus importantes de Suisse par d'éminents spécialistes. Comment ne peut-on pas rendre hommage à Victor Tissot pour cette grande œuvre qui représente l'actuel Musée gruyérien et sa bibliothèque publique sans citer un passage remarquable de son testament qui mentionne:

«C'est faire une œuvre pieuse que d'ouvrir les esprits aux sentiments de l'art et de beauté, de les initier à tout ce qui élève l'âme et lui fait oublier les



Les enfants des écoles primaires de Bulle chantent pour les invités

mala. Laisse libre cours à son talent, il laisse au travers de ses écrits pétiller sa verve. Il aime notre pays d'un amour passionné et c'est sur ce coin de terre qu'il effectue particulièrement qu'il désire fonder une institution durable pour la postérité.

C'est ainsi que par testament du 2 septembre 1911, il institue légataire universel; c'est-à-dire l'héritière de tous ses biens, la Commune et Ville de Bulle, à charge pour elle de créer à Bulle un musée et une bibliothèque dignes de ce nom alors que la Gruyère a de précieuses antiquités et des œuvres d'art qui se vendent à des étrangers et qui disparaissent à jamais de notre pays. C'est dans ce but qu'il lègue à la municipalité bulloise toute sa fortune acquise par le travail et l'économie.

Le 6 juillet 1917, Victor Tissot décède à son domicile à La Roche Villebon en Seine et Oise. Il est âgé alors de 72 ans. Avec lui disparaît un compatriote et un

tristesses terrestres. Aux belles œuvres du passé viendront s'ajouter les œuvres du temps présent et des générations futures. Les traditions de notre beau pays seront ainsi conservées et continuées et elles instruiront et émerveilleront ceux qui voudront bien les voir et les comprendre».

Enfin, en parcourant «Le Suisse inconnu» de Victor Tissot, on découvre l'amour particulier porté à notre Gruyère bien aimée.

On lit:

En relevant les mérites de ce pays, en soulignant son tempérament, son caractère d'indépendance et de son esprit frondeur, j'assure que ceux qui le découvrent l'aimeront et ne pourront l'oublier. O Gruyère en te quittant, je ne te dirai jamais adieu mais au revoir.

Gérald Gremaud
Président de la Fondation
Victor Tissot

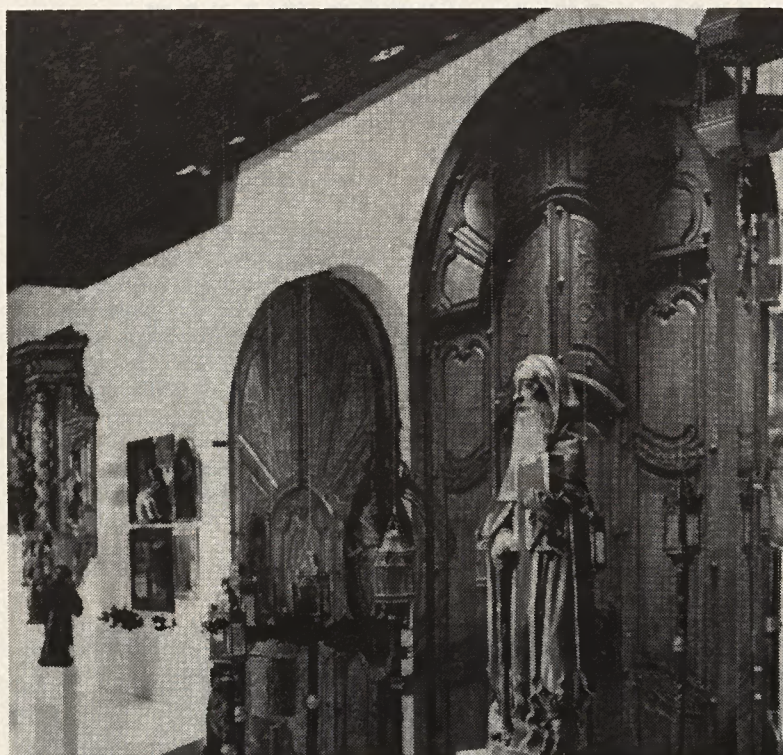
Découverte du nouveau Musée gruérien

Le nouveau Musée gruérien à Bulle (Fribourg) est devenu réalité. En soi, il se continue, Victor Tissot (1845-1917), son fondateur, ayant légué sa fortune à la Ville de Bulle aux fins de créer un musée et une bibliothèque « dignes de ce nom ». En 1923, sous l'égide du conservateur Henri Naef (1889-1967), s'ouvrait la première institution, devenue rapidement foyer vivant de la culture en Gruyère. En 1961, M. Henri Gremaud prenait la relève. Aujourd'hui, l'institution comprend 10 000 objets d'inventaire, 50 000 volumes, un millier de tableaux, 1 500 estampes, manuscrits et fonds historiques à l'avenant. L'un des plus riches musées régionaux de Suisse. Le musée nouveau fait le lien entre passé et présent, enraciné peut-on dire, non loin du château des Evêques de Lausanne, d'où on l'atteint, du centre de la ville, par des fossés du château, offrant des découvertes imprévues.

Quelques données: études commencées en 1970, la Commission administrative étant présidée par M. Auguste Glasson, reprises par M. Gérald Gremaud, qui lui succéda. La Commission de bâtisse fut présidée par M. André Glasson.

L'architecte est M. Roland Charrière, et les travaux ont débuté en 1975. Bâtiment fonctionnel, implanté en profondeur, pour ne pas masquer la vue sur le château, orienté au Levant, dans un site arborisé. Circulations extérieures, esplanade et grand escalier sont en pavé ancien. Le toit plat, gazonné, est précédé d'une marquise audacieuse et invitante: accès à la culture (bibliothèque). A l'intérieur, escalier généreux, conduisant à la vaste salle d'exposition, où tout est apparent, non cloisonné: c'est le « trésor révélé ».

Deux spectacles audio-visuels présentent la Gruyère, son habitat, ses travaux, ses troupeaux, ses coutumes, ses fêtes, vus par le photographe Luc Chessex. Ces deux spectacles, sur cinq écrans, ouvrent et terminent la visite. Deux spécialistes, MM. Serga Tcherdyne et Mario Galloppini, travaillant en accord étroit avec les conservateurs, ont conçu une présentation soûplement articulée: 25 îlots, ponctués de reconstitutions scrupuleuses, allant de la chambre fribourgeoise au chalet d'alpage.



Les thèmes généraux sont l'œuvre de M. Denis Buchs, conservateur-adjoint et professeur, entré en 1973 à la Fondation Tissot, qui a assuré la coordination générale, la transformation de la bibliothèque en libre-service, assurant la planification du déménagement et l'installation des collections et des réserves. M. Henri Gremaud, conservateur, est l'auteur des textes de présentation et des commentaires audio-visuels.

Seul un quart des surfaces est apparent. La vaste salle de lecture sise au nord, ayant pour toile de fond le château, bénéficie de la lumière naturelle. Elle constitue l'un des éléments de l'architecture trilobée, les autres étant occupés par le hall d'accueil, les locaux administratifs et la salle des estampes, de même qu'un coin réservé aux petits lecteurs. Ajoutons que les invalides ou handicapés, pour gagner la halle principale, peuvent utiliser un ascenseur, capable de recevoir une voiture d'infirme. Aucun escalier ne fait obstacle à la fréquentation de la bibliothèque.

La première exposition temporaire (deux sont possibles) est consacrée - noblesse oblige! - au fondateur Victor Tissot. Par des postes d'écoute, en sus de ses souvenirs, est évoquée la personnalité de l'Abbé Joseph Bovet. A la saveur de l'art populaire religieux et profane, s'allie une galerie de peinture offrant des noms prestigieux: Courbet, Liotard, Grimou, Jongkind, Daubigny, Valotton. De même que Hodler et Jean Crotti, peintre bullois ayant atteint la notoriété internationale. Sur une façade du nouveau musée s'inscrit un cadran solaire, avec la devise patoise: «Le chéla ché lève po ti» (le soleil se lève pour tous).

Esperancel



Cuisines modernes

1661 NEIRIVUE

Expositions: Bulle & Neirivue

BRANDT

BULLE

MENUISERIE ET
FAÇADES METALLIQUES

PORTE D'ENTREE

SERRURERIE GENERALE



Les aménagements extérieurs du Musée ainsi que les plantations ont été réalisés

PAR LES ENTREPRISES
Consortium

**ROLAND
KRATTINGER**

LENTIGNY

Tél. 037/37 13 20

**JECKELMANN-
GIROUD**

BROC

Tél. 029/6 26 02



LE CONSEILLER SPECIALISÉ
EN GRUYÈRE
POUR VOS ACHATS-EN:

PAPETERIE - BUREAU

LIBRAIRIE - PHOTO

Place des Alpes 1630 BULLE Tél. 029/2 71 84

CENTENAIRE DE LA MAISON BEAUD-RUFFIEUX Rues de Gruyères et Victor Tissot / 1630 Bulle



Marie Ruffieux, née Glasson, épouse de Laurent Ruffieux



Laurent Ruffieux, fondateur de la Maison

Historique et évolution

C'est le 2 mars 1878 que Laurent et Marie Ruffieux née Glasson, se sont unis pour la vie. L'après-midi de leur mariage, ils ouvraient un commerce d'épicerie-boucherie dans le chef-lieu gruérien. Laurent était un marchand de bétail fort avisé, alors que Marie, sa femme, était issue d'une famille de commerçant. Son père avait créé entre autre la première fabrique de chocolat de la région. La charge était lourde à l'époque et les difficultés ne leur furent pas épargnées.

Deuxième génération et nouvelle raison sociale

Laurent et Marie Ruffieux ont exploité leur commerce durant vingt-huit ans. En 1906, ils l'ont remis à leur fille Céлина qui a épousé Albert Beaud. Par un travail acharné, le couple a réussi à développer son commerce et à lui



Céлина Ruffieux, épouse d'Albert Beaud, fille de Laurent et Marie Ruffieux

donner une étiquette. Albert et Céлина Beaud-Ruffieux ont, par la suite, supprimé la boucherie pour se spécialiser

Charlotte Mauron, épouse de Louis, fille d'Albert et de Céлина Beaud-Ruffieux, devant son commerce de la rue de Gruyères, à Bulle



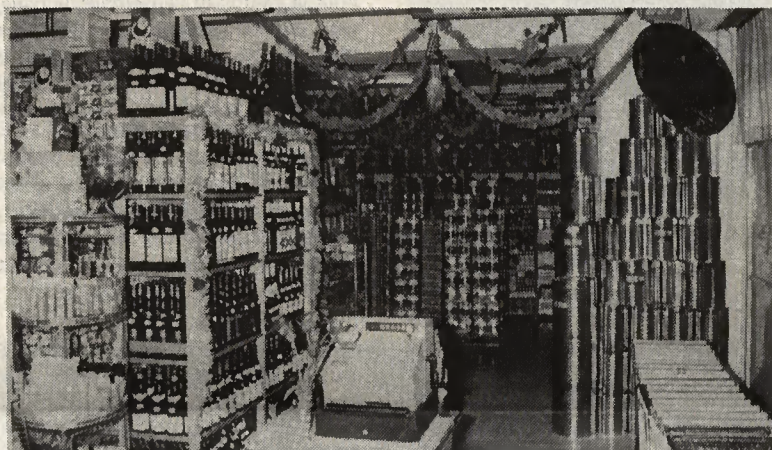
dans l'alimentation et la mercerie. En 1931, Céлина crée les célèbres cafés Beaud-Ruffieux. Elle torréfie elle-même le café vert avec un art reconnu très loin à la ronde.

Troisième génération et développement du commerce

En 1942, Albert et Céлина Beaud-Ruffieux ont remis leur commerce à leur beau-fils: Louis Mauron, qui a épousé leur fille Charlotte, laquelle tient encore le magasin sis à la rue de Gruyères 10, à Bulle. Louis et Charlotte Mauron-Beaud ont donné un nouvel élan à ce commerce en créant le service auprès de la clientèle hôtelière et à domicile. Grâce à leur effort continu fondé sur le sérieux et la confiance, la Maison Beaud-Ruffieux a acquis une place commerciale enviée en Gruyère.



M. Louis Mauron, père de Cécile Mauron, directrice d'Horès



Vue partielle du commerce de denrées coloniales «Horès»

En 1970, Louis Mauron est ravi à l'affection de sa famille.

Quatrième génération: un avenir plein de promesses

Charlotte Mauron-Beaud a confié la responsabilité de son commerce de denrées coloniales à sa fille Cécile, laquelle dirige une nouvelle branche créée avec son père, le «cash and Carry - Horès», pour hôtels, restaurants et commerçants. Sur son initiative, cette Maison pratique également des prix discount pour la clientèle particulière. Cécile Mauron torréfie avec le même

succès les cafés Beaud-Ruffieux, une spécialité qui fait la renommée de cette maison bulloise.

Cent ans: une belle étape d'une passionnante aventure qui va s'épanouir et continuer avec le rare dynamisme de Cécile Mauron qui possède le sens inné du commerce.

Texte et photos
Fribourg-Illustré

Reportage publicitaire

La torréfaction du café est assurée par Cécile Mauron



Allocution de M. Marius Cottier, conseiller d'Etat, lors de l'inauguration du Musée gruérien

C'est un peuple tout entier qui se retrouve et se réunit aujourd'hui pour vivre avec ferveur un grand moment de sa longue histoire.

Ce peuple est uni depuis toujours par son attachement à ses traditions: il se réjouit d'autant plus que les œuvres d'art et d'artisanat, qui sont parmi les témoins les plus authentiques de son passé aient trouvé un cadre digne de leur beauté et de leur qualité.

Le Gruyère, -est-il besoin de le rappeler, tant cela paraît aller de soi-, est un vrai pays. Depuis près de dix siècles s'est constitué autour et auprès des sommets alpins qui dominent le cours



M. Marius Cottier, conseiller d'Etat, durant son allocution

Cette vitalité, tous les Gruériens d'aujourd'hui en témoignent, aussi bien les Gruériens devenus fribourgeois que les habitants du Pays d'En-Haut et de Gessenay qui conservent à l'égard du canton qui les a accueillis cette même indépendance fondamentale, souvent frondeuse dans son expression, qu'ils ont exercée à maintes reprises à l'égard des comtes. Cette indépendance d'esprit et de cœur s'enracine, d'ailleurs, dans un attachement exceptionnellement fervent à leur patrimoine culturel.

Le Musée que nous inaugurons aujourd'hui est conçu tout à la fois comme un centre portant témoignage de la beauté et de la qualité de ce patrimoine et comme l'un des éléments dynamiques à partir desquels la vie culturelle de la Gruyère d'aujourd'hui et l'apport qu'elle constitue pour le canton et l'ensemble du pays, est appelé à rayonner davantage. La création due à l'initiative de Victor Tissot est venue à son heure: elle a permis, elle a encouragé depuis plus d'un demi-siècle la réunion d'une multitude d'œuvres de l'artisanat, du folklore et de l'art qui sont parmi les meilleures que la Gruyère ait produites, abritées ou inspirées à des hôtes éblouis par sa beauté comme Corot et Courbet au siècle dernier.

Si le Musée gruérien a été logé longtemps dans des conditions difficiles qui font honneur au dévouement et à l'ingéniosité de ceux qui se sont succédé à sa tête, il bénéficie maintenant d'un cadre vraiment digne de la qualité



M. Gaston Dupasquier, syndic de la ville de Bulle

de la haute Serine une communauté paysanne vivante. Elle a survécu aux changements de régime du seizième et du dix-huitième siècle, ce qui prouve avec force que la volonté de vivre selon un certain rythme et sur la base de coutumes, librement adoptées, de générations en générations, dépasse de beaucoup les évolutions politiques et économiques et peut être indépendante de la forme d'un état.

Des poètes et des historiens ont regretté à l'envi les regrets du dernier comte de Gruyères sur le chemin de son long exil.

Ces regrets d'avoir quitté sa terre se nuenceraient certes s'il revenait parmi nous. Ne se réjouirait-il pas en revoyant le peuple gruérien fidèle à lui-même au point d'être devenu l'exemple par excellence d'une population paysanne et artisanale en pleine vitalité.

Le Corps de musique de la ville de Bulle qui fêtait son 175e anniversaire



Les barbus de la Gruyère



Un couple pour tenir le taureau qui fait du poids dans le cortège

des œuvres qu'il abrite et de la mission de sauvegarde qui lui incombe au service de la Gruyère d'abord, mais aussi du canton dans son ensemble. Ses fonctions sont définies dans la convention du 3 avril 1974, véritable chartre des relations entre nos musées cantonaux.

Cette convention fonde notre politique muséographique sur une décentralisation et une répartition des tâches de défense et d'illustration de notre patrimoine artistique.

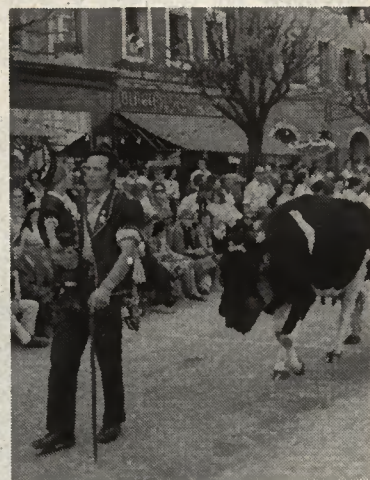
Cette diversification des fonctions sera facilitée, si le Musée de Fribourg, qui assure des tâches d'intendance au bénéfice de tous les musées du canton peut être agrandi par la reconstruction des anciens abattoirs. Les difficultés que rencontre encore ce projet seront, je l'espère, surmontées, comme l'ont été les problèmes posés par la construction d'un nouveau musée gruérien. Sa réalisation est le fruit du courage, de l'esprit d'entreprise et de la clairvoyance de ses initiateurs: elle n'aurait pas été possible sans l'union des efforts de la Fondation Tissot, de la Confédération, du canton et de généreux donateurs qui en ont assuré le support financier et si la ville de Bulle ne s'était pas engagée à prendre en charge la vie quotidienne présente et future de cette institution.

Le Gruérien que je suis est fier de cette réussite exemplaire.

Grâce à elle, l'apport culturel de la Gruyère au canton et à la Suisse, présent dans toute cette contrée mais parfois caché au plus profond des maisons sera mieux connu et apprécié encore davantage. L'importance et l'originalité de cet apport sont dignes de la terre gruérienne. N'est-elle pas, comme Rainer Maria Rilke l'a si bien dit, un

«Pays, arrêté à mi-chemin entre la terre et les cieux, aux voix d'eau et d'airain, doux et dur, jeune et vieux,

Comme une offrande levée vers d'accueillantes mains: beau pays éveillé, chaud comme le pain!



L'armailli conduit son troupeau avec son garçon sur les bras

Puisse la Gruyère, notre chère Gruyère, demeurer un tel pays en conservant sa fidélité à l'esprit qui l'a animée jusqu'ici et aux traditions qui ont constitué sa force et témoigner aussi de la rencontre de l'art et de la vie dont elle a offert tant d'exemples. Puisse-t-elle surtout demeurer attachée à la qualité de la vie qu'elle a découverte depuis longtemps et qu'elle saura conserver pour la transmettre.

Marius Cottier
Conseiller d'Etat

elle chez elle

Etre paysanne, est-ce une affaire d'amour?

A un époque où l'on parle de la désertion des campagnes pour la ville, on pourrait se poser la question si les jeunes paysannes qui décident de rester à la campagne sont satisfaites de leur sort. Lorsqu'il fallait faire tous les travaux de la ferme et les fenaisons à bras, la vie était dure pour la paysanne. Aujourd'hui, la situation s'est nettement améliorée avec le développement de la mécanisation, la rationalisation et l'aisance matérielle.

Pour mieux connaître les problèmes de la paysanne à l'heure actuelle, nous avons rendu visite à Mme Monique Gabriel, mère de quatre enfants, qui habite le joli village de Grenges, en Veveyse. Nous la remercions pour l'hospitalité qui nous a été réservée et de l'entretien qu'elle a bien voulu accorder à Fribourg-Illustré.



La ferme que Mme Monique Gabriel exploite avec son mari

FI - Est-il difficile pour une paysanne de trouver un mari?

Monique Gabriel - Je suis fille de paysan et j'avais émis le vœu de rester paysanne. Dans ma jeunesse, j'ai toujours travaillé à la ferme de mes parents, à Chapelle. Un jour de Bénichon, j'ai rencontré un jeune paysan qui m'a plu et ce fut l'étincelle. Personnellement, je ne pense pas que ce soit difficile pour une fille de la campagne de trouver un mari.

FI - Pour exploiter un domaine, faut-il absolument être une fille de paysan?

Je ne le crois pas. Avec tout ce que nous avons à disposition à l'heure actuelle, une fille de la ville peut très bien devenir une excellente paysanne. Elle a même la possibilité d'acquiescer une formation après son mariage en

Mme Monique Gabriel aime s'occuper de son jardin et cultiver des fleurs



fréquentent les cours à l'Ecole ménagère agricole de Grangeneuve.

FI - Est-ce qu'une femme qui veut épouser un paysan, cherche à savoir quelle est l'exploitation de son futur conjoint?

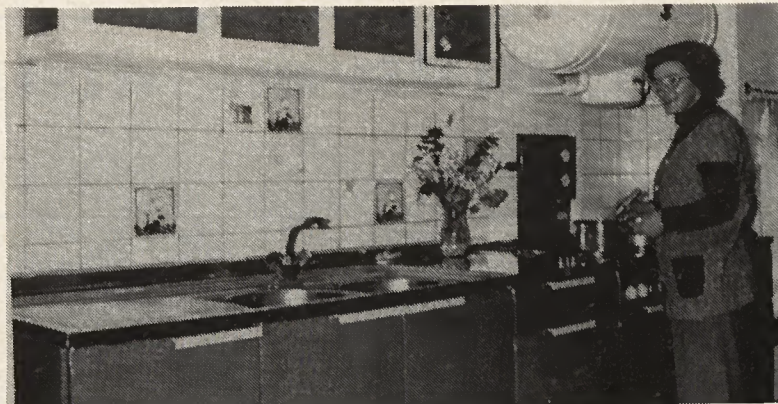
Il est évident que toute fille qui veut marier un paysan cherchera quand même à connaître la situation de son futur mari et les possibilités que le domaine offre pour élever une famille. Il est indispensable que l'exploitation soit viable, sinon c'est l'endettement qui risque de ceuser de gros soucis au couple.

FI - Pourquoi avez-vous choisi de vivre à la campagne?

Connaissant déjà tous les travaux se rapportant à une exploitation agricole, il me serait difficile de changer mon mode de vie pour aller m'enfermer dans un bureau ou une usine. Je préfère la liberté et le grand air. D'autre part, étant passionnée par tout ce que la nature nous offre, j'ai d'autant plus de plaisir à travailler la terre. J'aime aussi préparer de bons petits plats avec les légumes que je cultive dans mon jardin.

FI - Sevez-vous pour quelle raison toujours plus de filles de la ville méritent des paysans?

C'est un autre genre de vie, être plus près de la nature, l'indépendance. Celles qui en ont ras le bol de vivre dans le bruit et la pollution, s'en vont à la campagne pour respirer le grand air et être à l'aise. Elles respecteront certainement mieux la nature que celles qui font une excursion à la campagne pour pique-niquer en abandonnant tout sur place: bouteilles, boîtes de conserve, services en plastique, etc. Tout ces déchets représentent un certain dan-



Une paysanne qui adore mijoter de bons petits plats pour sa famille.

ger pour le bétail. Pour ma part, c'est uniquement une question d'éducation.

FI - Est-il vrai que certaines femmes poussent leur mari à quitter la campagne pour embrasser une autre profession?

Cela est impensable. Dans de tels cas, la femme est probablement trop coquette et paresseuse pour s'occuper d'un jardin, pour donner un coup de main aux travaux de la ferme et qui souvent n'a aucune notion de la cuisine.

FI - Que pensez-vous d'un jeune couple qui doit vivre avec des parents sous le même toit?

Un couple ne devrait eutend que possible pas vivre en commun avec les parents de l'un ou de l'autre des époux. Le couple qui vit seul avec ses enfants

le plein de l'agriculture que de la vie au village et la politique. Lors des dernières élections communales, j'eus la ferme intention de me dévouer pour la collectivité. Je n'ai pas été élue, mais je suis encore disposée à assumer des responsabilités au sein de la commune.

FI - Une femme de paysan bénéficie-t-elle de loisirs?

Pour que la paysanne d'aujourd'hui puisse s'épanouir, il est nécessaire qu'elle puisse bénéficier de loisirs. J'ai un plaisir particulier à cultiver des fleurs, à suivre l'activité des sociétés locales et à me dévouer pour elles. Je suis membre de la Société fédérale de gymnastique et je fais partie du comité de la Société de développement et de l'Union des sociétés d'Attelens.



Mme Monique Gabriel entourée de son mari et trois de ses quatre enfants

sera beaucoup plus heureux. Il est donc préférable que la situation soit claire entre les parents et le couple avant le mariage.

FI - Une femme a-t-elle une influence sur l'exploitation?

Oui. Car pour atteindre son but, la femme doit obligatoirement collaborer avec son mari. Une bonne entente entre les époux est favorable au développement de l'exploitation. Toute femme qui travaille pour le bien de la famille aura son mot à dire sur l'avenir du domaine.

FI - Pour quelle raison avez-vous fréquenté les cours de l'Ecole ménagère agricole de Grangeneuve?

Pour me recycler et me perfectionner dans de nombreux domaines tels que les travaux de la ferme, de la cuisine, du budget, de la comptabilité, de la psychologie et même du droit. J'ai suivi les cours ouverts de Grangeneuve dans le but d'acquiescer un bagage de connaissances nécessaires à la bonne marche de l'exploitation. Ces cours sont d'une grande utilité tant sur

FI - Avez-vous déjà pris des vacances?

Oui, une semaine il y a sept ans. Malgré cela, je n'ai pas à me plaindre. Je dois toutefois vous avouer que je suis pour une semaine de vacances chaque année pour la raison que celle-ci est favorable au moral du couple comme à celui des enfants.

FI - Est-ce vraiment une affaire d'amour que d'exploiter un domaine agricole?

J'en suis convaincue. Car pour tenir une exploitation agricole il faut avoir l'amour de la terre, de l'affection pour son mari et lui donner satisfaction tant sur le plan culinaire que sentimental.

FI - Etes-vous satisfaite de votre sort?

Le principal pour moi est de vivre en bonne harmonie, de profiter de la vie, de tout ce que je peux obtenir comme tendresse de la part de mon mari et de mes quatre enfants. Il m'arrive très souvent de chanter en travaillant. Pour rien au monde, je ne voudrais changer de profession. Je suis très heureuse.

Gérard Bourquenoud

le huitième district fribourgeois

Une chronique «hors les murs»

de Gérard Bourquenoud

Dans la joie et l'enthousiasme,

La chorale de l'Amicale des Fribourgeois de Delémont a inauguré ses costumes.

C'est par une journée baignée de soleil que les Fribourgeois de Delémont et environs ont inauguré les costumes de la Chorale qui compte actuellement une vingtaine de membres. La fête débuta le samedi 27 mai en fin d'après-midi par un cortège conduit par la fanfare des Cheminots. Tous les groupes ont défilé dans des rues magnifiquement décorées de drapeaux pour atteindre la cour du château où un apéritif a été servi à tous les participants. Quel plaisir pour nos compatriotes habitant le nouveau canton du Jura que de se présenter dans le bredzon et le dzaquillon de la Gruyère! Et quelle joie aussi pour la Chorale d'être entourée de plusieurs personnalités, de sociétés-sœurs de Delémont et de représentants du folklore fribourgeois! Le spectacle présenté en plein air par le Groupe folklorique «Le Liseron» de Prilly, a également ravi chacun.



La Chorale de l'Amicale des Fribourgeois de Delémont et environs lors du cortège dans les rues de la ville.



Jean-Daniel Papaux, soliste de la Fête des Vignerons

Des chansons et de l'amitié

Animée par M. Gérard Droux, une soirée s'est déroulée dans la salle du Restaurant Saint-Georges où le public a suivi le spectacle avec des yeux voraces. Placée sous la direction de l'abbé Yves Droux, la Chorale de l'Amicale des Fribourgeois de Delémont a interprété quelques chansons de son répertoire. Nous ne ferons aucune critique sur ce concert, mais permettez-nous cependant de relever que la qualité musicale de cet ensemble vocal nous a quelque peu laissé sur la faim. Et cela malgré la bonne volonté du directeur, des chanteurs et des chanteuses. Il faut toutefois complimenter ceux et celles qui se dévouent à



Personnalités et invités défilent...



La Chorale fribourgeoise de Delémont durant son concert.

la cause du chant qui permet d'embellir les manifestations organisées par l'Amicale, vivante section de l'Association Joseph Bovet.

Folklore delémontain, tessinois et gruérien

Le groupe folklorique «Le Liseron» de Prilly, emmené par M. Georges Dessibourg, s'est «taillé» un beau succès. Ses danses ont fait l'objet d'applaudissements nourris. Les chansons du terroir de Jean-Daniel Papaux, de

Treyvaux, soliste à la Fête des Vignerons 1977, le concert donné par le groupe «Eco del Ticino» sous la direction de M. André Aubry et les productions du Groupe folklorique de Delémont dirigé par M. Roger Châtelain, ont fait l'enthousiasme des auditeurs. La note pittoresque de cette soirée a été sans nul doute le sonneur de cordes des Alpes et le lanceur de drapeau, MM. Félix et Albert Dafflon de Bulle. Nous leur tirons un grand coup de chapeau.

Ce mini-festival folklorique a pris fin par le Ranz des vaches chanté par la Chorale fribourgeoise et le Groupe folklorique de Delémont, avec le concours de Jean-Daniel Papaux. Cette manifestation était honorée par M. et Mme Raymond Perroud, de Bâle, président de l'Association Joseph Bovet. La présence de M. et Mme Gérard Bourquenoud, rédacteur de Fribourg-Illustré et attaché de presse de l'AJB, a été ignorée par les organisateurs.

(Texte et photos G. Bd-FI)

Le Groupe folklorique «Le Liseron» de Prilly danse pour les Fribourgeois de Delémont





Association Joseph Bovet

Séance du comité à Bulle

Le comité de l'Association Joseph Bovet a tenu une séance dimanche matin 4 juin à l'Hôtel des Alpes, à Bulle, sous la présidence de M. Raymond Perroud, de Bâle. Etaient présents à cette rencontre, MM. Gaston Vallélian (Le Locle), Marcel Grandjean (Nyon), et Gérard Bourquenoud, attaché de presse de l'AJB. Seul membre excusé sur les cinq qui étaient absents, M. Félix Brulhart, (Montreux), retenu par d'autres obligations.

Médaille de fidélité

Le comité a décidé que seuls les membres ayant vingt ans de fidélité au sein des sociétés et cercles affiliés à l'AJB bénéficieront à l'avenir de la médaille de fidélité.

N'ont-ils pas fière allure ces deux petits (presque) Fribourgeois?



Statuts de l'AJB

Les nouveaux statuts de l'AJB ont été envoyés en date du 10 mai 1978 à tous les cercles et sociétés faisant partie de l'Association pour examen par les membres. Le comité communique aux responsables de chaque section que ces statuts devront être de retour auprès du président, au plus tard le 15 juillet 1978.

Timbre à l'effigie de l'abbé Bovet

Un appel a été lancé à tous les Fribourgeois en et hors les murs pour qu'ils réservent bon accueil au timbre qui sortira de presse le 14 septembre prochain. Une journée de travail destinée à préparer des milliers d'enveloppes aura lieu le samedi 2 septembre, probablement à Nyon. M. Grandjean se charge de l'organisation et de trouver du monde pour donner un coup de main au comité de l'AJB. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Assemblée des délégués

C'est le samedi après-midi 9 septembre à Lausanne qu'aura lieu la prochaine assemblée des délégués de l'Association Joseph Bovet. Placée



Flash sur les jeux organisés par M. Marcel Chavaillaz au pique-nique AJB à Enney

sous la responsabilité de M. Aloïs Schmutz, vice-président, de Sion, elle sera organisée par le Cercle fribourgeois de Lausanne qui se charge de préparer un programme de divertissements. Le lendemain, soit le dimanche 10 septembre, les délégués pourront visiter le Comptoir suisse sous la conduite de nos compatriotes habitant la capitale vaudoise. Précisons encore que l'assemblée sera honorée par la présence de MM. Alfred Bussey, président du Conseil national, et de Roger Mugny, conseiller national. Il y aura également des représentants des autorités fribourgeoises puisque le canton de Fribourg est l'hôte d'honneur de cette Foire nationale.

Divers

M. Perroud a fait part d'une lettre de Mme Marlise Jolliet, secrétaire de l'AJB, expliquant les problèmes pour lesquels elle ne pourra à l'avenir participer à toutes les séances du comité. Le président prendra contact avec notre gentille compatriote de Muttenz, afin qu'elle puisse continuer à collaborer au sein de l'Association selon une nouvelle formule. Il a également donné connaissance d'une lettre d'un Fri-

bourgeois vivant en Angleterre et qui se réjouit de savoir qu'il existe une association des Fribourgeois du dehors.

Manifestations annoncées par l'Union fribourgeoise de Vevey

Nous apprenons que de nombreux membres de cette section ont participé à la course annuelle qui s'est faite le 11 juin dernier, à la Colline aux oiseaux sur Chamoson.

Dates à retenir

- 5 septembre:**
productions du groupe de danse au Théâtre de verdure à Vevey
- 22 septembre, 20 octobre, 24 novembre:**
assemblées ordinaires au Touring
- 3 décembre:**
Fête de la St-Nicolas
- 8 décembre:**
souper au Café Bel Air à Vevey
- 27 janvier:**
assemblée générale au Touring
- 17 mars 1979:**
soirée annuelle au Casino de Vevey.

Photo parue dans notre édition du 17 mai 1978

Le réponse qu'il fallait donner: Perce-neige, plantes des prés et des bois dont les fleurs blanches s'épanouissent à la fin de l'hiver. Bon nombre de lecteurs nous ont indiqué qu'il s'agissait de nivéoles. Nous acceptons cette réponse, car ces plantes sont voisines des perce-neige.

Index des personnes qui ont donné une réponse juste:

Françoise Pugin, Echarlens; Hubert Comte, Romont; Hélène Dewarrat, Remaufens; Jean-François Dewarrat, Remaufens; Valérie Emonet, Remaufens; Marguerite Bapst, Villars Vert 16, Villars-sur-Glâne; Denis Grandjean, Ondine 5, Bulle; Irène Maillard, Besencens; Monique Baechler, Vallon; Pierre Pasquier, Maules; Mme Audriaz, 61, cité du Lignon, Le Lignon (GE); Paul Pesse, La Joux; Julie Monney, Porsel; Eugénie Monnard, Attalens; Gabriel Lanthmann, Cottens; Cécile Gremaud, Vaulruz; Adolphe Blanc, Pérolles 93, Fribourg; Raymond Zurich, Lessoc; Roselyne Michaud, Vesin; Thérèse Losio, Porsel; Jeanne Golliard, Mézières; Imelda Losio, Sion; Isabelle et Denise Risse, Villarepos; Eliane Tâche, Remaufens; Denise Tâche Remaufens; Agnès Galley, Fribourg; Lydie Raboud, Lentigny; Françoise Romanens, Bouleyres 30, Bulle; Christian Rouiller, Zurich; Cécile Monney, Clef 29, St-Imier; Marie-Thérèse Rosset, Onex (GE); Berthe Clerc, Ursins; J. Jaquet-Chassot, Moléson 1, Bulle; Solange Curty, La Roche; Denis Perroud, La Châtelaine, La Verrenie; Colette Reynaud, Cournillens; Marie-Louise Gander, Charmey; Maria Robadey, La Joux; Aimé Berset, Villars-sur-Glâne; Germaine Uldry, Le Châtelard; Hervé Moret, La Tour-de-Trême; Marianne Schouwey, Misery; Monique Chavaillaz, Corbaroche 28, Marly; Marie-Th. Baechler, Lussy; Brigitte Robatel, Torny-le-Grand; Yvonne Mettraux, Neyruz; Léon Rey, Môtiers (NE).

La gagnante au tirage au sort est:

Madame Marie-Thérèse Rosset, Rte Petit Lancy, 1213 Onex

Un abonnement de trois mois gratuit à Fribourg-Illustré (Aucun argent n'est versé).

Avez-vous de

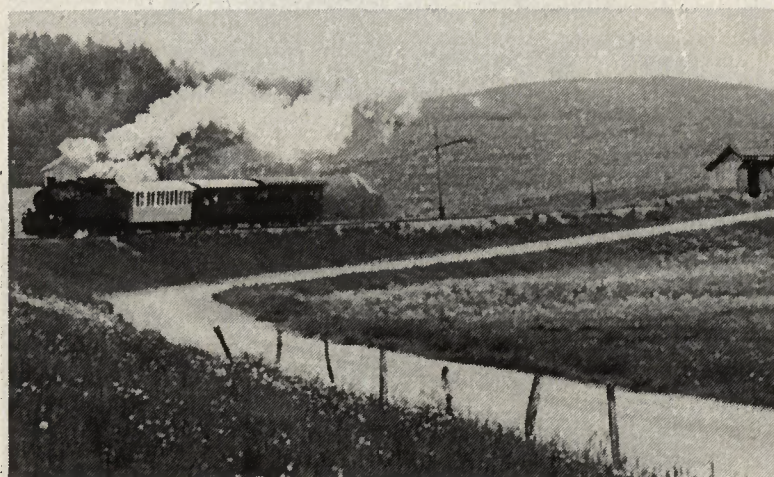


Photo Biétry

Que représente cette photo et à quel endroit a-t-elle été prise par notre correspondant?

Réponse acceptée jusqu'au 30 juin 1978



Sur les rives de la Sarine

POSIEUX

Tombant en ruines, la chapelle des Muèses a été restaurée

Le domaine des Muèses est situé sur la route reliant Posieux à Matran. Il est exploité par la famille de M. Ernest Schlaefli, lutteur fribourgeois bien connu dans notre pays. A proximité de cette belle et grande ferme, se trouve la chapelle du même nom qui date du

XVII^e siècle. Celle-ci est dédiée à Notre-Dame auxiliaire et libératrice. La bourgeoisie de Fribourg a consacré un montant de 90 000 francs à sa restauration.

Une cérémonie empreinte de dignité

C'est en présence de Mgr Paul Von der Weid, prévôt de St-Nicolas, et plus de deux cents bourgeois, que cette chapelle restaurée a été inaugurée. Dans son allocution, M. Lucien Nussbaumer, syndic de Fribourg, s'est fait l'interprète de la Bourgeoisie pour exprimer la joie que chacun ressentait à cette cérémonie empreinte de dignité, avec des paroles de reconnaissance à tous ceux qui ont œuvré à

L'intérieur de la chapelle tel qu'il se présente aujourd'hui



La chapelle des Muèses protégée par un immense chêne

la restauration de ce sanctuaire. M. Etienne Chatton, conservateur des monuments historiques a brossé l'histoire de cette chapelle qui remonte à 1672 et dans laquelle M. Claude Rossier, restaurateur à Fribourg, a réussi à donner un aspect assez étonnant à toutes les peintures. Il releva également que le peintre Yoki s'appliquait à préparer des vitraux qui embelliront les deux seules fenêtres de ce sanctuaire. Une allocution a été prononcée par M. Charles Rhême, syndic de Posieux, alors que l'abbé J.P. Pittet, curé d'Ecuvillens-Posieux a béni la chapelle appelée à accueillir de nombreux promeneurs. Cette manifestation, qui était agrémentée par les productions d'un groupe musical de Posieux, a pris fin par le pain et le vin de l'amitié.

(Texte et photos G. Bd)



M. Lucien Nussbaumer, président de la Bourgeoisie de Fribourg durant son allocution

M. Etienne Chatton, conservateur des monuments historiques lors de son exposé



**Qui s'abonne à Fribourg-Illustré
ne le quitte plus**

Quels morceaux de musique sont protégés?

Les œuvres d'un compositeur sont protégées légalement jusqu'à expiration d'un délai de 50 ans après sa mort. Comme la Suisse se trouve présentement dans une période de transition entre l'ancien délai de protection légale qui était de 30 ans et le nouveau qui s'étend sur 50 ans, le mieux est de s'en tenir aux indications ci-après:

Sont protégées:

1. Toutes les œuvres de compositeurs encore en vie.
2. Toutes les œuvres de compositeurs décédés après le 31 décembre 1924.
3. Les arrangements d'œuvres qui ne sont plus protégées dans leur version original, mais qui sont protégées au bénéfice de l'arrangeur, pour autant que ce dernier remplisse une des conditions ci-dessus.

Les fichiers de la Suisa contiennent les données sur des centaines de milliers d'œuvres musicales protégées. La Suisa se tient à disposition du public pour tout renseignement à ce sujet. La longue expérience de la Suisa et de nombreuses statistiques et expertises ont démontré clairement que dans les séances de musique récréative, de

musique de danse ou de musique «champêtre», on ne joue pratiquement que de la musique protégée. Les fanfares, les chorales, les clubs d'accordéonistes exécutent en majorité de la musique protégée. De même, les recueils de chants de jeunesse en contiennent passablement.

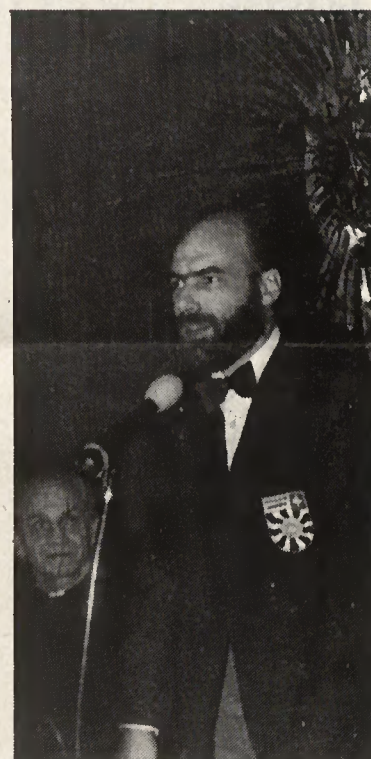
Seuls certains programmes de concerts classiques n'en comportent pas. Parfois, quelques rares ensembles qui se spécialisent dans la musique ancienne ou folklorique, non arrangée, peuvent aussi n'exécuter que de la musique non protégée.

- Nous n'avons pas fait payer d'entrée!
- Nous avons fait du déficit!
- C'était une manifestation de bienfaisance!

Ce n'est pas le résultat financier ni le but d'une manifestation qui déterminent si un droit doit être acquis ou non.

Le droit reste le droit, même en cas d'entrée gratuite ou de déficit!

(à suivre) Suisa



Jean Ballissat, directeur de «La Landwehr» de Fribourg et compositeur de la récente Fête des Vignerons

*Pour que vos affaires aussi
soient empreintes de l'har-
monie la plus pure...*



**SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE**
Schweizerischer Bankverein



Rue de Romont 35

Tél. 81 11 81

FRIBOURG

BULLE

MORAT

Boucherie-Charcuterie
CHARLES BOSCHUNG

Viande de 1er choix
 Spécialité de fumé de campagne

1664 EPAGNY Tél. 029/6 21 76

TEA ROOM
LE DOMINO

Boulangerie - pâtisserie -
 épicerie

Fam. D. Sébastiani

1664 EPAGNY Tél. 029/6 21 17

Construction de remorques
 tous genres

Bessins d'elpege

**FORGE
 D'EPAGNY**

Roland Grandjean

Tél. 029/6 25 44

1664 EPAGNY

A LA CROIX-BLANCHE

Spécialités:
 Côte de bœuf 300 g.
 Pizze fraîches - Menu du jour
 Selle pour sociétés - Chambres
 Perc - Terrasse

Téléphone (029) 6 21 32

Famille Georges Ruffieux
 1664 EPAGNY

Joseph Geille
**ENTREPRISE DE
 MAÇONNERIE**

1664 EPAGNY Tél. 029/6 23 27

NOEL BLANC

Selon de coiffure
 Dames et Messieurs

Coupe moderne
 Brushing

1664 EPAGNY Tél. 029/6 21 62

Télévision - RADIO
 Disques - Cassettes

Rauber

Pérolles 11 & 13 - Fribourg
 Tél. 22 28 29

En l'Eglise de Gruyères:

Brillant succès du concert de «L'Echo du Moléson» d'Epagny



L'Echo du Moléson: concert 1978 en l'Eglise de Gruyères

Photo Seydoux

L'ECHO DU MOLESON, d'Epagny, que dirige M. Pierre Martignoni, a comme annoncé dans «La Vie musicale» du 1er mars dernier, donné les samedis 20 et 27 mai deux excellents «concerts du souvenir», composés uniquement d'œuvres de Georges Aeby décédé à Fribourg il y a 25 ans, et, plus particulièrement, «Jehan l'Eclapé» sur un texte d'Albert Schmidt adapté par Michel Gremaud; avec la collaboration des cuivres du «Pont qui branle»; de quelques souffleurs de «L'Appel du Manoir» de Gruyères; des timbales du Corps de musique de la Ville de Bulle tenues par Ysvan Varga; des solistes

Marianne Gummy, Paulette Martignoni et Claude Bussard, ainsi que des récitants Françoise Murith et André Pauchard.

JEHAN L'Eclope est une légende du temps des Comtes de Gruyères qui raconte que Marguerite de Gruyères se désola de n'avoir pas de fils. Un jour pourtant, ses vœux sont comblés pour avoir mangé le pain que lui donna Jehan l'Eclapé le mendiant. Renonçant aux artifices des mages et des devins, Marguerite de Gruyères se rendit dans une chapelle pour y prier en toute humilité. Jehan l'Eclapé s'y trouvait aussi et, la voyant en larmes, la prit

pour une sœur en pauvreté. Il lui donna de son pain et, neuf mois plus tard, à la cour de Gruyère, l'on fêta joyeusement la naissance de l'héritier de la couronne comtale.

Jehan l'Eclapé est donc la belle histoire du pain et de l'enfant, (deux éléments essentiels de la vie: le pain, fruit de la terre, et l'enfant, fruit de l'amour), interprétée pour la première fois dans la cour du château de Gruyères en été 1952, et reprise en version de concert avec grand succès par «L'Echo du Moléson» à qui vont nos plus vives félicitations.

V.M.

Du 30 juin
 au 23 juillet prochain

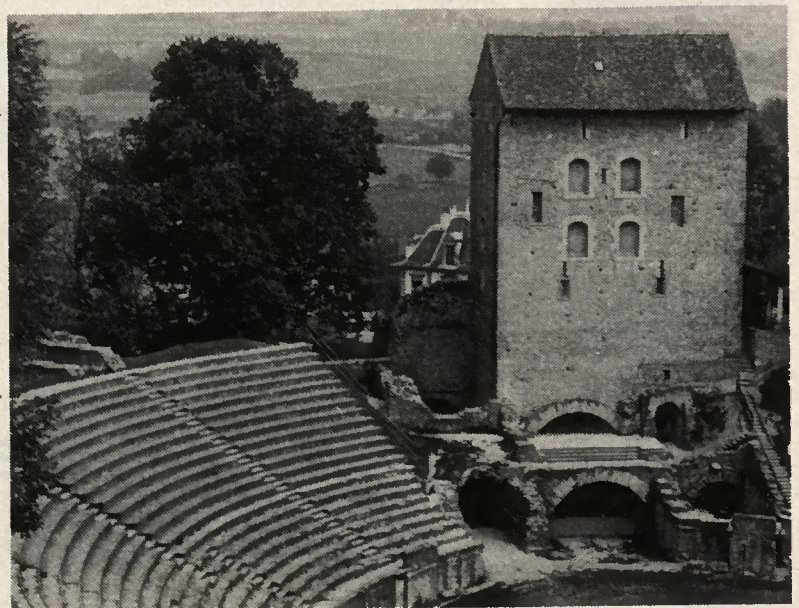
Un grand spectacle
 aura lieu dans les Arènes d'Avenches

Il s'agit de «Davel» de Maurice Constantin, dans une mise en scène de Gil Pidoux, avec une musique originale de Pierre Kaelin, chœurs d'Emile Gardaz, décors et costumes de Pierre Roy.

Plus de 300 acteurs, professionnels et amateurs, figurants, choristes et musiciens sont déjà au travail pour monter ce spectacle, qui retracera non seulement la vie du héros vaudois, mais toute une fresque historique, y compris la bataille de Villmergen, avec armes et canons de l'époque.

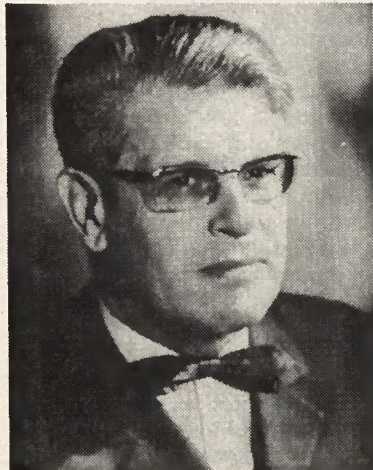
Un grandiose spectacle à ne pas manquer!

V.M.



PAUL-ANDRÉ GAILLARD

professeur au Conservatoire de Leu-
sanne
directeur du Chœur du GRAND THÉA-
TRE DE GENÈVE



Le Chœur mixte de Bulle désire exprimer ses sentiments de profonde reconnaissance à son cher Directeur, pour ses 25 ans de direction à la tête de la Société.

Des Vêpres de Mozart...

De 1779 sont les VESPERALE SOLENNES DE DOMINICA, KV 321. Mozart e 23 ans. Dès le début de la même année, il e produit le Concerto pour deux pianos KV 365, les Symphonies en sol KV 313 et en si bémol KV 319, la Symphonie concertante pour violon et alto KV 364, la Sérénade «Cor de postillon» KV 320 et..., les Vêpres.

On reste confondu devant tant d'activité, mais aussi devant tant de progrès réalisés. Jamais jusqu'à ce jour Mozart n'eût composé des vêpres en leur totalité: tout au plus détachaient de 1774 un Dixit et un Magnificet. Ici, la cérémonie est complète et les tendances sont énergiques. Chacun des cinq morceaux est traité dans une tonalité et un esprit différents, comme les modes des cinq psaumes du plein-chant, chantés encore dans nos églises, il y e à peine 25 ans.

Dès le «Dixit Dominus», on est saisi par une force qui naît de la simplicité de la ligne mélodique et des moyens employés. Le «Confitebor» exprime l'exemplaire confiance du chrétien, sûr que ses feutes avouées seront exécutées. A cette contribution sincère succède le «Beatus vir» dont les violons courent à l'unisson ou à la tierce. Le «Leudete pueri», eux entrés en canon parfait, semble fuser des quatre coins du monde pour entonner le chant de gloire au Créateur. Quand au «Leudete Dominum», avec ses ritournelles, avec ses vocalises proches des Noces de Figaro, ses accords en batterie, il apparaît comme un retour imprévu à l'air de concert. Enfin, le «Magnificet», dans son exubérance thématique et sa richesse instrumentale, redit le joie de la créature s'abandonnant à la bonté salvatrice de son Dieu.

Indéniablement, Mozart nous livre ici l'une de ses plus sincères confidences, confiance qui l'amplifiera d'œuvre en œuvre jusqu'à l'ultime Requiem que sa main défaillante ne pourra achever.

...à la Messe de Beethoven

LA MESSE EN UT MAJEUR. Op. 86
datée de 1807. Beethoven a 37 ans. Si

cette première messe du compositeur fut longtemps éclipsée par la fameuse Messe Solennelle de Beethoven, on admet aujourd'hui qu'elle est un authentique chef-d'œuvre qui ne pâlit nullement auprès de sa cadette: tous ceux qui connaissent Beethoven doivent le reconnaître. Il s'agit d'une commande du prince Nicolas Esterházy, et Beethoven en dirigea la première exécution au château de Eisenstadt, pour la fête de la princesse. Beethoven est alors dans la pleine maturité de son talent. C'est l'époque de l'Appassionata, de Fidelio, des 5e et 6e Symphonies.

D'une maîtrise parfaite, toute de force et d'intensité, basée sur une trame orchestrale d'une saveur abondante et d'une rare puissance, la Messe en ut, couronnée par la merveilleuse lumière des voix des solistes et des chœurs, n'e sur ce point rien à envier, ni à la Messe en ré, ni à la 9e Symphonie.

Bien qu'il s'agisse d'une messe aux vastes dimensions, soulignons cependant que Beethoven s'est soumis respectueusement au service sacré en évitant le morcellement qui, dans trop d'œuvres, fait apparaître les textes religieux comme de simples prétextes à la musique. Ici, la prose liturgique est toujours au premier plan, et la musique n'est qu'une dimension expressive donnée aux textes. Remarquons aussi combien Beethoven se fit illustrer chaque parole de la façon la plus directe, la plus immédiate, la plus convaincante.

A une œuvre d'une telle sincérité on peut difficilement donner une autre conclusion que celle de Beethoven lui-même: «Il n'y a rien de plus haut que de s'approcher de la divinité plus que les autres hommes et, de là, répandre les rayons de la divinité parmi le genre humain».

OMEGA QUARTZ



grauwiler fribourg

Montres & Bijoux

Avenue de la Gare 7



Pianos et tous autres instruments

E. JACCOUD
STUDIO 32

Nouveau local d'exposition plus grand choix

Tél. 037/22 09 15

Bd de Pérolles 32 Fribourg

Pour le lait pasteurisé, UP et UHT, TETRA PAK a conçu un emballage qui respecte le lait.



Tetra Brik



A l'abri de l'air et de la lumière, votre lait garde toutes ses qualités naturelles.

Des accordéonistes d'Ursy se distinguent à la Coupe romande

Le Club d'accordéonistes «Clef Matin» d'Ursy a participé au 12e concours des musiciens-accordéonistes de la Suisse romande à Boudry.

Le groupe des juniors a réussi à se classer au deuxième rang, ex-aequo avec Serrières devant Genève. Cet honneur revient non seulement aux jeunes musiciens qui ont participé à cette fête, mais aussi à la directrice du club que nous félicitons.

Trois jeunes accordéonistes en compagnie de M. G. Sugneux, président du Club d'Ursy.

Photo Megnin, Fribourg



CHATEAU DE BARBERECHE

23, 24, 28, 30 juin
1er, 2 juillet, 20 h. 30

LE MEUNIER DE LA SONNAZ

Légende villageoise

mise en scène par Gil Pidoux

sur une idée d'Hermine Renz

250 acteurs, chanteurs
danseurs et musiciens.

Places à Fr. 8.-, 12.- et 16.-

Réservations:

Tél. 34 25 91

FRIBOURG-ILLUSTRÉ
La vie musicale,

un magazine que
chaque foyer attend
avec impatience
chaque quinzaine.

Françoise Rime, ambassadrice fribourgeoise de la chanson



La chanteuse gruérienne, qui habite maintenant Genève, vient de sortir le onzième disque de sa carrière dans lequel se trouve la chanson qui a été sélectionnée pour la finale suisse de l'Eurovision à Zurich où Françoise a obtenu une brillante troisième place sur une centaine de concurrents. Bien qu'elle vive à l'autre bout du lac Léman,

elle revient très fréquemment en Gruyère où elle est toujours accueillie les bras ouverts par la cité comtale et tous ses admirateurs et admiratrices. La biographie de Françoise Rime que nous publions avec ce billet a été faite par un journaliste à l'occasion de la Rose d'Or de Montreux.

Fribourg-Illustré souhaite plein succès à Françoise qui est et qui restera la meilleure ambassadrice fribourgeoise de la chanson.

G.Bd

Françoise Rime

Un après-midi de février, alors que la neige tombe lentement sur Gruyères, un taxi avance péniblement sur la route rendue glissante. Soudain, rompant le lourd silence, des pleurs s'échappent de la voiture. Françoise Rime vient de naître. Comme pressée de faire entendre le son de sa voix. Au pays de l'abbé Bovet, il était normal que ce bébé fut accueilli en chansons. Et le chœur de la famille Rime, formé du papa et de ses dix frères et sœurs ne faillit point à la coutume. Françoise grandit dans cette ambiance empreinte de folklore et de chansons du célèbre abbé. A dix-sept ans, elle partage son temps entre le chœur familial et ses cours de guitare avec un élève de Ségovia. En 1967, elle participe à un concours organisé par la Télévision romande, avec une chanson qui allait devenir fétiche «Farandole de la belle Luce et du comte de Gruyère». Elle décroche le premier prix décerné par les téléspectateurs. C'est le départ d'une carrière qu'elle vouera d'abord entièrement à la chanson fribourgeoise. Des chansons qui racontent l'histoire de son pays, presque toutes écrites et composées par son père. En 68, un premier disque élargi son public. Puis elle représente la Suisse au Festival de Spa avec sa fameuse «Farandole» et «Fille des forêts» écrite par Henri Dès et Gaston Schäfer. Dès lors, les télévisions (plus d'une centaine) et les disques vont se succéder, permettant à Françoise de peaufiner son métier. De temps à autre, elle endosse un costume de troubadour et, s'accompagnant à la guitare, reçoit en chansons les hôtes du château de Gruyères. En 1973, elle épouse José, un jeune Catalan qui l'emmène à Genève. Elle y rencontre Alain Morisod qui lui propose «On se dira toujours je t'aime» que Françoise présente un an plus tard à la finale suisse de l'Eurovision. Elle récidivera en 78, toujours avec une chanson d'Alain Morisod qu'elle défend brillamment en se classant troisième. Son titre: «Quand l'amour rencontre un jour une chanson», dont le disque vient de sortir.

A part la chanson, Françoise adore la nature. Elle aime la cuisine italienne, les jeans et les bottes à talons hauts (parce qu'elle n'est pas très grande) ainsi que ses deux canaris dressés qui mangent à la même table qu'elle. Elle déteste la fausseté mais apprécie la tendresse. Le pays où elle aimerait vivre: Tahiti. A cause de la mer et du soleil. Quand on est née dans la neige, c'est normal

Le Meunier de la Sonnaz

La Sonnaz, jadis un beau ruisseau poissonneux, a fait tourner jusqu'en 1898 la grande roue d'un beau moulin sis au bord de la route qui conduit de Morat à Fribourg. Elle a donné son nom au moulin, à la forge et au Café. Ses eaux ont miré le visage triste du jeune meunier amoureux et emporté ses larmes de chagrin.

Il ne nous reste, comme témoins de ce passé, que les nombreux couplets d'un vieux chant populaire: Le meunier de la Sonnaz. Son histoire forme la trame de notre jeu villageois.

Le jeune meunier, à la recherche de son bonheur, se trouve étroitement mêlé à la vie des habitants voisins de Barberêche et de Courtepin. Les étapes mouvementées de son amour se déroulent parallèlement aux travaux et aux fêtes dans ces deux villages.

Sur cette trame, les nombreux groupes participant au spectacle tissent un tableau haut en couleur d'anciens usages artisanaux, de traditions et de coutumes. Au fil des travaux et des réjouissances, la musique résonne, les chants s'élèvent, les farandoles se déroulent, les cortèges s'animent, la joie éclate: c'est la fête par tous pour tous.

Sous la régie créatrice et entraîante de Gil Pidoux, l'enthousiasme des exécutants grandit de répétition en répétition.

Devant la silhouette du château de Barberêche se précise l'image de notre vie villageoise, l'attachement aux souvenirs du passé, l'émour de notre coin des «Anciennes terres», le volonté de vivre le présent dans la joie et dans la confiance en l'avenir.

Dans ce cadre merveilleux de la cour du château, dans les douces nuits de juin, sous les bruissements des feuilles d'arbres centenaires, le vol du temps suspendu entre le lec et le ciel, nous serons en fête!

Venez fêter avec nous!



Jeunesses musicales à Fribourg

Une manifestation musicale très particulière se déroulera au début du mois d'août, à Fribourg, à l'occasion du congrès du 30ème anniversaire des Jeunesses Musicales de Suisse. Les Jeunesses Musicales de Suisse ont, en effet, décidé de plier ce congrès sous le signe de «Jeunesse et Musique». Six grands compositeurs seront présents pour discuter et travailler avec de jeunes musiciens professionnels et amateurs. Pendant les dix jours que durera le congrès, l'Orchestre Mondial des Jeunesses Musicales, lui aussi, sera à Fribourg pour préparer son grand concert avant de partir en Angleterre.

Le thème du congrès est celui du «fossé» qui existe entre compositeur, musicien et public. Par des discussions partent des œuvres des compositeurs présents, par un

travail en commun du compositeur avec ses interprètes, les Jeunesses Musicales de Suisse voudraient chercher à cerner de plus près ce problème, vérifier s'il existe réellement.

Six compositeurs ont donné leur accord pour venir passer quelques jours à Fribourg. Il s'agit de K. Penderecki (Pologne), Gilbert Amy (France), Mauricio Kagel (Allemagne), José Antonio Almeida Prado (Brésil), Hansheinz Holliger et Norbert Moret (Suisse). Chaque compositeur dispose d'un jour pour présenter sa musique par une conférence et un concert.

L'avant-programme qui vient de paraître indique également que l'Orchestre des Jeunesses Musicales de Suisse sera à Fribourg durant ce congrès au cours duquel les organisateurs apporteront la musique jusque dans les rues de Fribourg. En effet, de nombreux concerts seront organisés non seulement dans les salles, mais également sur des places de la ville, car cette manifestation doit être une fête de la musique et de la jeunesse.



Sur quelques milliers de mètres carrés de prairies, avec comme toile de fond les magnifiques forêts du Jorat, s'ébattent dans de vastes cages et enclos des lions, pumas, lynx, ours, sangliers, bisons, cerfs, daims, chevreuils, antilopes, chèvres naines, poneys, etc.

Dans de grandes volières, parfaitement agencées, une riche collection de faisans, aux couleurs éclatantes, enchante les visiteurs.

Un soin particulier a été apporté à l'aménagement d'un étang naturel, bordé de roseaux, où carpes, poissons rouges, canards et oies sauvages, vivent en parfaite harmonie.

Un vaste bâtiment, d'une surface d'environ 300 m², chauffé, ventilé, climatisé permet aux visiteurs de voir évoluer une belle collection de mustélidés, singes, coatis, porcs-épics etc.

Une zone spéciale a été aménagée pour les enfants, avec divers jeux, petites voitures automobiles, etc.



Horaires de visite

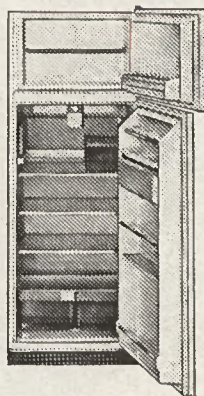
L'établissement est ouvert
tous les jours,
de 9 heures à la nuit.

Buvette, boissons diverses.

Renseignements:

téléphone 021/93 16 71.

TRES AVANTAGEUX



FRIGO HOOVER R 5318

- 2 portes
- congélateur de 41 lit.
- frigo de 175 lit.
- compresseur silencieux
- dégivrage automatique
- garantie et service assuré

Prix EEF seulement

Fr. 628.—

Livraison gratuite

Grand choix
dans nos magasins



INFORMATION

entreprises électriques fribourgeoises

installations courant fort et faible
concession A + B des PTT

IMPORTANT

pour tous les propriétaires de bâtiments!

LE REVÊTEMENT DE FAÇADE

DIMA - STONE

vous fera économiser jusqu'à 40% des
frais de chauffage!

Informez-vous sans engagement pour vous auprès du spécialiste:

R
ROCPAN SA

Rue Pierre Alex 11 Tél. 029/ 2 33 33 1630 BULLE

Je désire, sans m'engager:

une visite

des prospectus

Nom: _____

Rue: _____

Lieu: _____

Tél.: _____

**Pour vos voyages
d'agrément ou
d'affaires
à l'étranger, achetez
chez nous
les moyens de
paiement
qu'il vous faut.**



**Banque de l'Etat
de Fribourg**



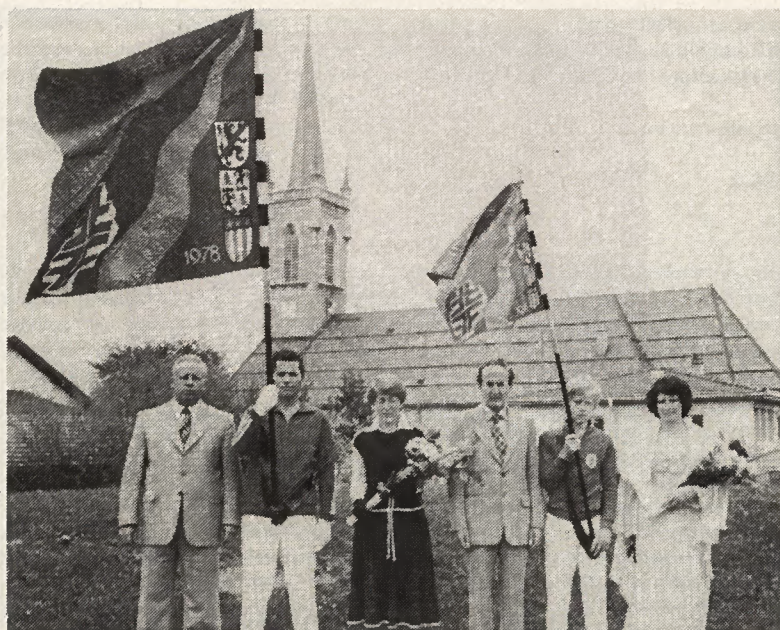


Dans le district
de la
Veveyse

Nouveau drapeau pour la Société de gymnastique d'Attalens

Attalens a vécu des moments solennels à l'occasion de la bénédiction du drapeau de la Société de gymnastique et de celui des sous-sections de pupilles et pupillettes. Instant fort attendu, car depuis sa création en 1969, la société qui est une des plus fortes en membres du Cercle paroissial d'Attalens, Grenges et Bossonens, n'avait pas de bannière. Ainsi, grâce à une souscription lancée auprès de la population, la société put enfin obtenir la réalisation de son désir et c'est en remerciement qu'elle organisa une grande fête.

Joseph Cottet, qui apporta le salut des autorités cantonales et se déclara heureux de participer à cette fête dont elle est un peu la sienne comme enfant du pays. M. Michel Suard, vice-président de la commune d'Attalens, se plut à relever le rôle sain et bénéfique de la société auprès de la population, élément indispensable à la santé de la communauté. M. Paul Bochud, apporta le salut de l'Union des sociétés régionales et dit sa joie de pouvoir compter sur une nouvelle bannière au sein du Cercle. M. Bernard Paschoud, syndic, parle au nom des parrains et



Bénédiction du drapeau de la SFG d'Attalens

Entourant le grand drapeau de la section, Mme Zizi Imfeld et M. Bernard Paschoud, syndic d'Attalens. Autour du petit drapeau des sous-sections des pupilles et pupillettes, Mme Jacqueline Genoud et M. André Savoy, respectivement parrain et marraine



Toutes les sections de la SFG d'Attalens entourant leurs nouveaux drapeaux

marraines et dit sa fierté d'avoir été associé d'aussi près à une société aussi chaleureuse et active. Mme Jacqueline Genoud, marraine, remit à la société un parchemin commémorant cette vénérable journée. A la fin du repas et en conclusion, M. Auguste Genoud, président de la société, prit la parole au nom de la société et au nom de la présidente Mme Maguy Dumas, pour remercier tous les invités et la population pour l'accueil chaleureux qu'ils ont accordé à cette belle journée et du soutien immense qu'ils apportent et qu'ils continueront d'apporter. M. Genoud se félicita de l'ouverture prochaine de la nouvelle halle de gymnastique, outil qui permettra un développement encore plus grand de la société et d'améliorer considérablement les entraînements.

Une journée parfaitement réussie et qui restera marquée dans le cœur des Attalenois.

FD.-FI

Photos F. Dufresne

De la place du château, un cortège très coloré, emmené par le fenestre régionale d'Attalens, se rendit à l'église de la paroisse pour la grande messe célébrée conjointement par M. l'abbé Chessot et M. le curé Dumont, qui malgré la douleur du décès de sa sœur, avait tenu à s'associer à l'événement, car grande est son attachement pour «sa» chère société. Le Cécilienne, sous la direction de M. Cherly Torche, rehausse cette messe. L'émotion était grande lorsqu'apparurent les deux nouveaux drapeaux, entourés de leurs parrains et mères: Mme Zizi Imfeld et M. Bernard Paschoud, syndic, pour la section; Mme Jacqueline Genoud et M. André Savoy pour celui des sous-sections.

Un apéritif permit à toute la population de fraterniser, alors qu'un banquet excellemment servi dans une salle décorée et fleurie avec goût à l'Hôtel de l'Ange e, réunit tous les membres de la société ainsi que ses nombreux invités. Tout au long du repas se succédèrent au micro M. René Savoy, dynamique major de table, M. le Conseiller d'Etat



La sous-section des pupillettes au cortège

LES SPORTS



Finales suisses de volleyball à Domdidier et inauguration d'un drapeau pour la FSVB

Pour la cinquième fois consécutive, la Fédération suisse de volleyball a confié au Volleyball-Club Fribourg, l'organisation des Finales de la coupe suisse. Comme pour les deux précédentes, la manifestation de cette année s'est déroulée au Centre sportif de Domdidier qui se prête mieux à ce genre de compétition que la halle des sports de Fribourg. Elle avait un caractère de grande fête annuelle en raison du vingtième anniversaire de la FSVB, laquelle a été fondée sur les bords de la Sarine en 1958. Et vingt ans plus tard, elle a inauguré un drapeau samedi 20 mai, lors de la finale suisse qui s'est disputée devant un millier de spectateurs. Don du VBC Fribourg, la bannière a été remise à la FSVB au cours d'une cérémonie oecuménique au Centre sportif de Domdidier en présence de tous les anciens présidents, MM. Théo Winckler, Paul de Weck, Otto Suri, et du président actuel, M. Franz Schmied. Les parrain et marraine de ce drapeau, véritable symbole d'une Fédération qui compte aujourd'hui 14 000 membres, sont M. Marcel G. Prêtre, romancier, et Mme Monique Thiébaud, qui prépare une thèse de doctorat en droit à l'Université de Fribourg.

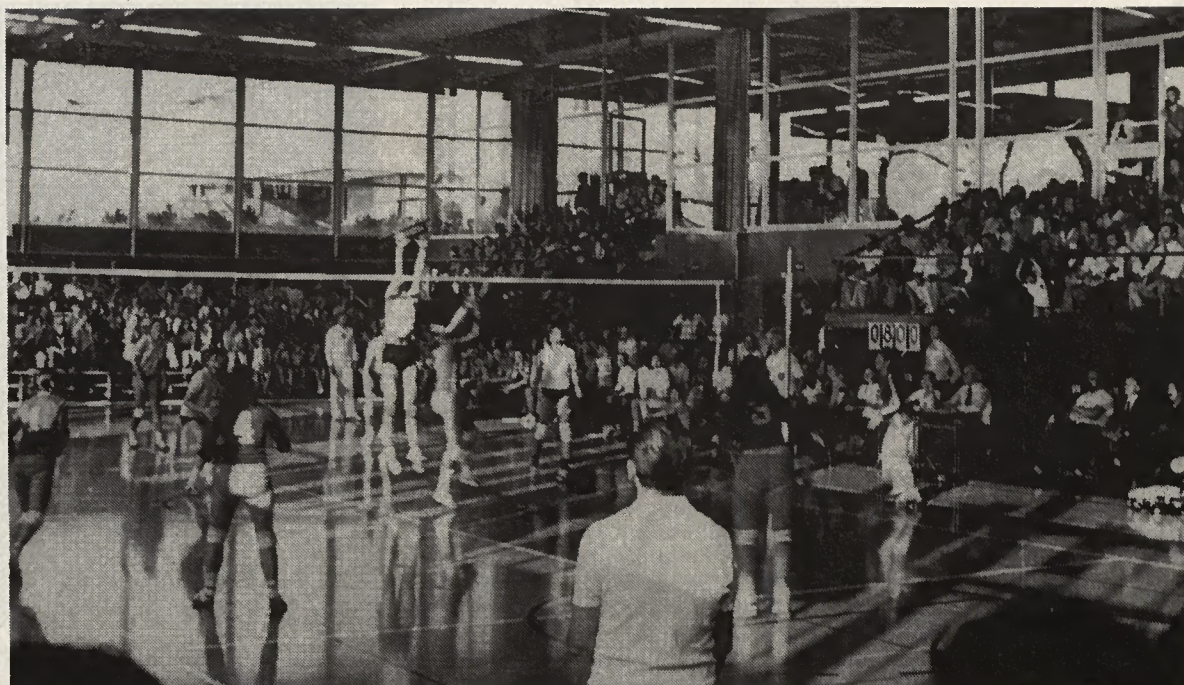
Les finales de coupe suisse de volleyball ont opposé les équipes féminines de Lausanne VBC - Spada ZH et Lausanne UC - Uni-Bâle. Du côté masculin, ce fut VBC Servette - CS Chênois et Voléro ZH - VBC Bienne.

L'équipe féminine d'Uni-Bâle a remporté sa treizième victoire. Chez les hommes, c'est l'équipe Voléro ZH qui a gagné la coupe suisse.

(Texte et photos G. Bd)

Fribourg-Illustré

Le magazine préféré des jeunes et des moins jeunes, des chanteurs, musiciens, du costume et des coutumes, des Fribourgeois du dehors, des majorettes.

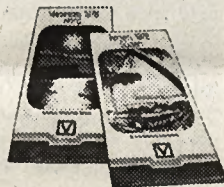


Vue générale de cette manifestation au centre sportif de Domdidier

Un bon conseil pour vos prochaines vacances:

Le service-vacances de la Banque Populaire Suisse

Notre programme de service-vacances comprend cinq prestations principales:



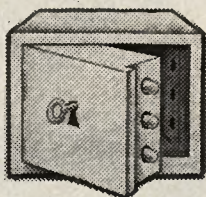
Notre **prospectus de voyage** contient une série d'informations très utiles relatives, entre autres, aux prescriptions douanières et monétaires, aux spécialités gastronomiques, ainsi que de bons conseils pour vos achats de souvenirs. Comme, malheureusement, toutes les vacances ont une fin, le prospectus vous renseigne également sur les franchises douanières à votre retour en Suisse.



Nous vous assurons un **service de change** aux cours du jour les plus favorables. Nous vous tenons, bien sûr, au courant des prescriptions monétaires de votre pays de destination.



Les **chèques de voyage** sont pour vous une sécurité. En cas de perte ou de vol, ils ont le grand avantage d'être remplacés généralement dans un délai de 24 heures. Demandez, selon le but de votre voyage, les Swiss Bankers Travellers Cheques, les chèques de voyage Amexco ou de la City Bank. Notre caissier vous conseillera volontiers à ce sujet.



Avec un **casier de coffre-fort**, vous êtes certain que tous vos objets de valeur sont en sécurité. Vous pouvez, pour un prix de location vraiment modique, faire garder vos bijoux, vos documents importants, vos collections de timbres-poste dans un casier de coffre-fort à l'abri du feu et des voleurs.



Notre **réglotte de change** universelle vous permet de trouver immédiatement la contre-valeur approximative en francs suisses de toute monnaie étrangère.



BANQUE POPULAIRE SUISSE

Grâce à laquelle vous passerez des vacances sans soucis!

Comment est organisée la protection civile en Suisse?

C'est en 1930 déjà, que fut créé dans notre pays un service de protection aérienne, précurseur de l'actuelle protection civile. Par un arrêté fédéral du 29 septembre 1934, les troupes de la défense passive reçurent pour mission d'aménager un nombre suffisant d'abris. Dans toutes les localités de moins de 3 000 habitants furent organisés des services de protection civile comprenant un état-major, des éléments de liaison, des pompiers, la police, des samaritains, des spécialistes de la protection chimique et technique.

Indispensable aujourd'hui non seulement en temps de guerre, mais pouvant intervenir aussi lors de catastrophes naturelles (graves incendies, tremblements de terre, ruptures de barages...) ou accidentelles (déraillement d'un train, chute d'avion...), le service de protection civile fut institué le 23 mars 1962. Les dispositions prises doivent permettre une intervention très rapide des troupes de protection en temps de paix comme en temps de guerre.

Toutes les localités de 1000 habitants au moins sont astreintes à construire des abris selon des prescriptions minimales. La Confédération, les cantons, les communes délivrent des subventions pouvant atteindre 70% de la dépense, pour la construction d'abris privés. Les immeubles comprenant plus de 60 habitants doivent prévoir une protection d'immeuble dirigée par un garde d'immeuble. Six à dix gardes d'immeuble ont à leur tête un chef d'îlot (pour 100 personnes). Une dizaine d'îlots forment un quartier (pour 4 000 habitants) et les îlots sont groupés en secteurs (pour 20 000 habitants) qui forment entre eux des arrondissements.

Il faut distinguer les services de protection civile volontaire et obligatoire. Dès l'âge de 16 ans et jusqu'à 60 ans, les femmes peuvent adhérer volontairement à cet organisme, tout comme les jeunes de 16 à 19 ans, et les hommes de plus de 60 ans. L'engagement dans la protection civile est obligatoire pour toute personne licenciée du service militaire ou dispensée du service actif de même que pour les hommes non astreints au service militaire ou au service complémentaire, de 20 à 60 ans. Le nouvel incorporé suit un cours durant 3 jours et pourra être appelé chaque année à un cours de 2 jours. Les cours pour les chefs et spécialistes peuvent s'étaler sur 12 jours. Dans une ville de 10 000 habitants, on estime que plus du quart de la population doit servir dans la protection civile. Un organisme de protection local est divisé en secteurs:

- Direction, alarme et transmission sous les ordres du chef local;

En période «normale», la protection civile affectue des exercices au cours desquels on répète les enseignements et les techniques de sauvetage, de combat contre les éléments de destruction.



Una particularité du canton de Fribourg: les remorques sanitaires de catastrophe de la protection civile

- Les sapeurs-pompiers de guerre, formant 31% de l'effectif total;
 - La sarvice pionnier chargé de dégager les décombres pour les sauvetages;
 - La sarvice sécurité responsable des réparations de première urgence;
 - La sarvice sanitaire, second en importance avec 20% de l'effectif;
 - La sarvice AC prenant les mesures nécessaires à la protection de l'individu contre les dangers atomiques et chimiques;
 - l'aide aux sans-abri enfin, qui, avec la collaboration des autorités communales se charge de trouver un logis à chacun. Lorsque, en temps de guerre, les troupes de protection civile ne peuvent à elles seules faire face à tout le travail, le chef local peut recourir à la protection aérienne. Des exercices très réalistes pratiqués chaque année dans bon nombre de villes suisses démontrent l'importance du travail de coordination et par là même des services de transmission.
- En cas de catastrophe, les troupes de protection civile peuvent être appelées à intervenir aux côtés des pompiers, de la gendarmerie et des samaritains, dans le cadre du système ORCA

Et qu'en est-il au canton de Fribourg?

Dans le but de mieux connaître l'organisation de la protection civile et l'efficacité lors de catastrophes qui pourraient se produire dans notre canton nous sommes allés interviewer M. Francis C. Lachat, instructeur cantonal de la protection civile, à Fribourg, que nous remercions chaleureusement pour son aimable accueil, et son caractère très ouvert.



M. J.-P. Gapagny de l'office cantonal et initiateur des remorques catastrophe de la PC surveillant le travail au chalumeau de Mlle Rotzetter, instructeur et présidente des Samaritains de la ville de Fribourg

Interview de M. Francis C. Lachat, Fribourg, instructeur cantonal de la Protection civile.

FI - M. Lachat, quelles sont vos responsabilités comme instructeur cantonal?

F.-C. Lachat - La responsabilité d'un instructeur cantonal est différente suivant qu'il instruit un cours d'introduction (l'école de recrue dans la protection civile) ou un cours de répétition.

D'une manière générale il est le responsable technique dans le service (sanitaire, pionnier, feu, alarme et transmission, renseignements, service AC, etc) qu'il instruit ou à l'échelon qui lui est confié (formation des cadres).

FI - Depuis quand assumez-vous cette fonction et quelle est votre formation?

J'assume la fonction d'instructeur cantonal depuis 1970 dans le service sanitaire. Ma formation, par des cours

fédéraux, est celle d'un instructeur sanitaire à tous les échelons, c'est-à-dire du chef de groupe au chef de service. Mais je suis également instructeur pionnier à l'échelon du personnel et cette année encore je vais compléter ma formation par un cours d'instructeur du service d'abris. Je possède encore quelques certificats fédéraux de capacité tel que celui d'instructeur d'aides traitements, cours de méthodologie et de moulage.

FI - Comment est organisée la protection civile dans le canton de Fribourg?

La protection civile est un organisme qui dépend, dans l'action pratique, de la commune ou d'un établissement, l'office cantonal de la protection civile, dirigé par M. J.-P. Donzallaz, dépend du département de M. le Conseiller d'Etat F. Masset.

FI - Pouvez-vous nous expliquer comment est né le corps catastrophe des instructeurs? Et qu'est-ce que le plan catastrophe?

Le corps catastrophe des instructeurs est né d'une idée que j'avais présentée,

M. Francis C. Lachat, président des instructeurs fribourgeois, présente une partie du matériel médical d'une des deux remorques catastrophe de la protection civile



INTERVIEW

de M. Francis C. Lachat, instructeur cantonal de la protection civile

(suite de la page 22)

en ma qualité de président, à l'assemblée générale des instructeurs du canton, en janvier 1976. Le 21 juin de la même année notre association signait un accord avec l'office cantonal pour l'intervention des instructeurs PC en cas d'accident grave, de catastrophe ou de besoin urgent dans le canton. Pour le deuxième semestre 1976 nous pouvions établir le premier plan de piquets des instructeurs. Mai ce n'est que le 15 janvier 1977 à Sugiez que nous mettions au point notre premier exercice contractuel.

Vous me parlez d'un plan catastrophe. Je sais bien qu'il en existe un dans le canton mais, aussi surprenant que cela puisse paraître, je dois avouer que je ne

population en cas de catastrophe ou de conflit de guerre. A son entrée dans les rangs de la protection civile chaque homme astreint entre en contact nécessairement avec l'instructeur. Il est donc important que celui-ci puisse faire ressortir tous les éléments positifs d'une protection de notre population civile. Pour cela l'instructeur ne peut être isolé. Il doit se sentir solidaire avec tous ses collègues. C'est partant de cette idée que les membres fondateurs, dont je suis, ont créé l'AFIPC qui compte aujourd'hui une centaine de membres, soit pratiquement tous les instructeurs actifs du canton, y compris nos collègues permanents du centre de Sugiez.



Les dames du corps catastrophe des instructeurs doivent aussi s'initier à l'utilisation des engins de sauvetage, bien que leur formation soit essentiellement celle du service sanitaire.

le connais pas. Il semblerait qu'il y ait dans notre canton, comme dans toute administration, des technocrates d'un côté et des pragmatiques de l'autre. Appartenant à cette deuxième catégorie, la première semble nous avoir oubliés.

FI - Existe-t-il une organisation similaire en Suisse?

A ma connaissance le canton de Fribourg, respectivement ses instructeurs, sont les seuls en Suisse à avoir mis un service catastrophe sur pied. Je dois d'ailleurs constater qu'en bien des points Fribourg serait un canton pilote en Suisse romande en ce qui concerne la protection civile.

FI - Pourquoi une association fribourgeoise des instructeurs? Nombre de membres?

Toute œuvre nationale ou d'intérêt public n'acquiert d'importance que dans la mesure où elle peut se faire connaître. La protection civile est un élément important de la survie de notre

FI - Qui sont les hommes et les femmes qui font partie de votre organisation et à quelle discipline sont-ils soumis? Et le travail?

De par son nom déjà il ressort que seuls les instructeurs, dames et messieurs, qualifiés par le canton ou la confédération, peuvent faire partie de notre association.

La discipline de chacun est celle définie par la loi et découlant du cahier des charges de son service.

En plus de son travail, qui est celui de l'instruction conformément au programme qui lui est remis avec chaque convocation, l'instructeur a le devoir de s'instruire et de se perfectionner hors service.

FI - De qui dépendent les instructeurs et quelle est leur formation PC?

L'instructeur dépend du service cantonal de l'instruction avec à sa tête M. Paul Gerber stationné au centre d'instruction de Sugiez, lui-même dépendant de l'office cantonal déjà nommé.



Le service de parc des différents engins fait aussi partie des tâches d'un instructeur du corps de catastrophe.

Le formation d'un instructeur varie. Suivant qu'il fut formé par le canton on parlera généralement alors ici d'instructeur communal ou qu'il fut formé par la Confédération nous parlerons alors ici d'instructeur cantonal. Les premiers nommés peuvent collaborer dans l'instruction et la direction du personnel astreint à la PC aussi bien dans les cours d'introduction que dans les cours de répétition. Par contre seuls les instructeurs cantonaux peuvent former les instructeurs communaux voire même diriger des cours d'introduction. Ce sont également les instructeurs cantonaux qui, selon les certificats de capacité qu'ils ont acquis auprès de la Confédération, pourront former les cadres inférieurs et supérieurs.

FI Que souhaitez-vous sur le plan des instructeurs pour le bien de la population civile?

Je souhaiterais surtout que nous ayons plus d'instructeurs (instructeurs communaux comme dit plus haut) et surtout que les personnes astreintes, capables, ne refusent pas de «grader» dans la protection civile. Les femmes étant volontaires, je verrais avec satis-

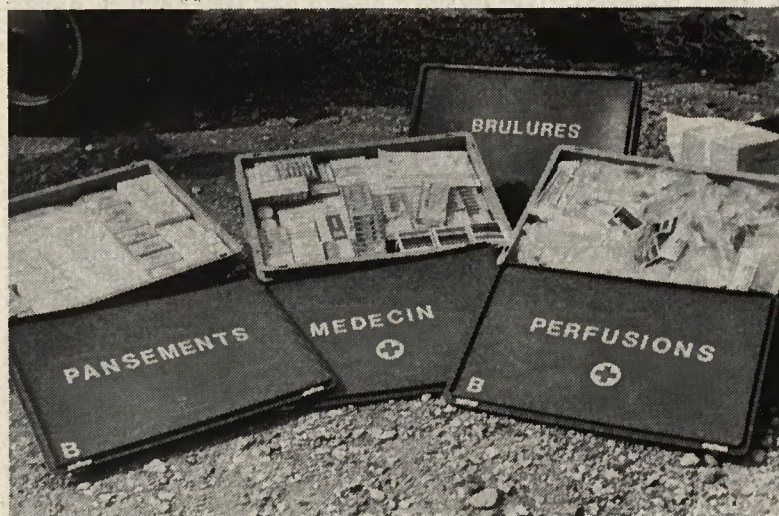
faction un plus grand nombre de femmes et de jeunes filles s'inscrire auprès des offices communaux de la protection civile, ceci étant la première démarche à accomplir pour pouvoir suivre plus tard un cours d'instructeur ou d'instructrice.

FI - L'exercice que vous avez organisé au Gembrinus lors de sa démolition e-t-il été positif pour le recyclage des instructeurs? Un tel exercice a-t-il été instructif sur le plan des transports, circulation, embulgence et soins eux blessés?

Je pense qu'il est impossible de répondre brièvement sur tout ce que nous avons appris lors de l'exercice organisé au Gembrinus le samedi 22 avril 1978. Cette intervention a été positive sur tous les points et fructueuse pour tous les organismes qui avaient participé à ce test, soit la gendarmerie, les sapeurs-pompiers, le service des ambulances et même les GFM, sans oublier le Banque de l'Etat de Fribourg qui nous avait accordé son autorisation, ainsi que les entreprises chargées de la démolition.

Interview réalisée par Fribourg-Illustré-G. Bd

Une partie du matériel médical des deux remorques catastrophe de la protection civile.



LEIBZIG-BILAND

MEUBLES
MARLY



25 ans d'expérience
pour vous servir
toujours mieux

Téléphone
(037) 46 15 25



Tous les vendredis soir, ouverture de notre magasin jusqu'à 20 h.

avec les majorettes

4e Championnat suisse des Majorettes

De l'or, de l'argent, du bronze et une distinction nationale pour les Majorettes de Marly.

Organisée par les Majorettes de la ville de Bienne, le 4e championnat suisse des majorettes s'est déroulé par un temps relativement beau et chaud. Un véritable printemps biennois! Sevez-vous que pour participer à une telle manifestation qui a lieu tous les deux ans, chaque troupe doit exister depuis au moins deux ans et avoir eu minimum dix-sept filles. Lors des prestations sur scène et au concours de défilé, les Majorettes sont jugées sur l'élégance, le maniement du bâton, le technique et le chorégraphie.



La batterie a gagné la médaille d'argent au championnat suisse



Les grandes majorettes qui se sont particulièrement distinguées au concours de défilé le dimanche matin, ont gagné la médaille de bronze, comme en 1976 à Montreux. Les mini-majorettes (filles âgées de six à douze ans) qui, pour la première fois participaient à un championnat suisse, ont remporté la médaille d'or avec la distinction nationale de championnes suisses. Elles se sont classées au premier rang sur dix troupes.

Reconnaissance

Nos plus vives félicitations vont à la

Une belle participation

Le 4e Championnat suisse qui a eu lieu les 27 et 28 mai 1978 à Bienne, a réuni seize troupes de grandes majorettes, dix troupes de minis et trois batteries, ce qui représentent environ 800 filles venues de la Suisse romande et du Tessin. Il existe quelques troupes en Suisse alémanique mais qui, pour l'instant, ne répondent pas encore aux exigences du règlement de la Fédération suisse des majorettes (FSM). Celle-ci est actuellement présidée avec un rare dynamisme par M. Henri Gitz, de Genève. Il faut relayer que dans une manifestation de ce genre, le public qui ne connaît pas cette activité artistique, a tendance à regarder uniquement entre le haut de la bottine et



Les minis marlynoises exécutant leur production pour le titre de championnes suisses

Danisa Bourquenoud, capitaine des Majorettes de Marly



l'ourlet de la jupette, alors qu'en vérité, la pierre d'achoppement dans un tel concours n'est pas dans la tenue vestimentaire.

Quatre médailles pour le troupe merlinoise.

La troupe des Majorettes de Marly, présidée par M. Guy Bochud, a participé au 4e Championnat suisse avec les grandes majorettes (capitaine, Denise Bourquenoud), les minis (capitaine, Martine Oberson), et la batterie (capitaine, Rose-Merie Buchilly). Bien préparées pour affronter le jury suisse et étranger, nos Marlynoises se sont fort bien comportées à Bienne où elles ont acquis quatre médailles et un titre national.

En tambour individuel, Claudie Keiser a réussi la performance de gagner la médaille de bronze.

La batterie, dirigée par M. Jean-Peul Keiser, a obtenu la médaille d'argent.

plus petite comme à la plus grande, car chacune à donner le meilleur d'elle-même. Notre reconnaissance va aussi à Mme Ursule Bochud, monitrice et chorégraphe; à M. Guy Bochud, responsable technique; à tous ceux et celles qui ont travaillé à la préparation de ce championnat qui a demandé de longs mois d'effort à raison de deux entraînements par semaine et parfois le dimanche. Le travail et le dévouement de chacun ont été récompensés grâce à la bonne volonté de toutes les filles.

Un spectacle étincillant de joie et de couleurs

Le cortège du dimanche après-midi a connu un très grand succès. Et quelle image merveilleuse que la cérémonie qui s'est déroulée sur le terrain de football de la Gurzelen! Le public enthousiaste n'a pas ménagé ses applau-

Les Majorettes de Marly

se distinguent au 4e Championnat suisse à Bienne

(suite de la page 24 et fin)

dissements. La proclamation des résultats par M. Guy Bochud, président de la Commission technique de la FSM, a suscité une émotion bien compréhensible. Si certaines majorettes étaient dans la joie, d'autres avaient peine à retenir une larme. Il faut avoir le cœur solide pour tenir le coup...

Une réception chaleureuse organisée par le troupe elle-même

La Société de développement de Marly ayant refusé l'hospitalité aux Majorettes à leur rentrée du Championnat suisse, c'est la troupe elle-même, qui a organisé la réception le dimanche soir 28 mai. Un cortège conduit par la batterie, a emmené minis et grandes majorettes de la halle de gym à l'Hôtel

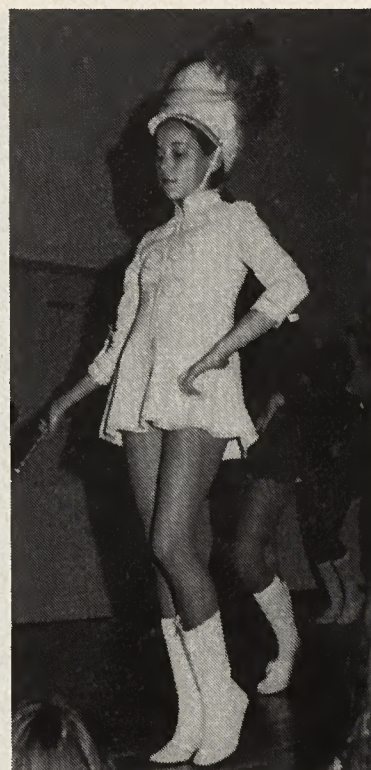
de la Croix-Blanche où un repas très modeste a été servi aux filles, aux parents et aux invités. Au cours d'une partie officielle animée par M. Gérard Bourquenoud, secrétaire de la troupe, M. Jean-Jacques Degex, trésorier, a tenu à souligner l'excellente atmosphère et la discipline des Majorettes de Marly. Un exemple pour d'autres sociétés. M. Guy Bochud, a commenté brièvement le championnat suisse 1978 et a remercié toutes les filles qui lui ont fait grand plaisir à cette manifestation nationale. Dans son allocution, M. Jean Martinet, conseiller communal, délégué des autorités marlinoises, a relevé l'esprit qui existe au sein de la jeunesse féminine de Marly qui, grâce à un effort consenti par toutes les filles, a obtenu un classe-

ment qui fait honneur à la commune. Ces ambassadrices du charme, de la beauté, du sourire et de l'élégance méritent l'admiration de l'autorité communale et de toute la population de Marly et des villages environnants. Avec ses gentilles paroles d'encouragement à l'égard des filles et des dirigeants de la troupe, M. Jean Martinet a sensibilisé le cœur de toutes les Majorettes et de leurs parents. Précisons que ce magistrat était accompagné par M. Pierre Kuenlin, syndic; Mme Suzanne Hammer et M. Bernard Cuenet, conseillers communaux, que nous remercions chaleureusement pour leur présence très appréciée.

Cette réception était également honorée par la présence de Mme et M. Peul Grivel, marraine de la batterie; M. Gabriel Brugger, moniteur des clairons; de la merreine et du perreine du futur drepeau, à qui va notre plus sincère reconnaissance.

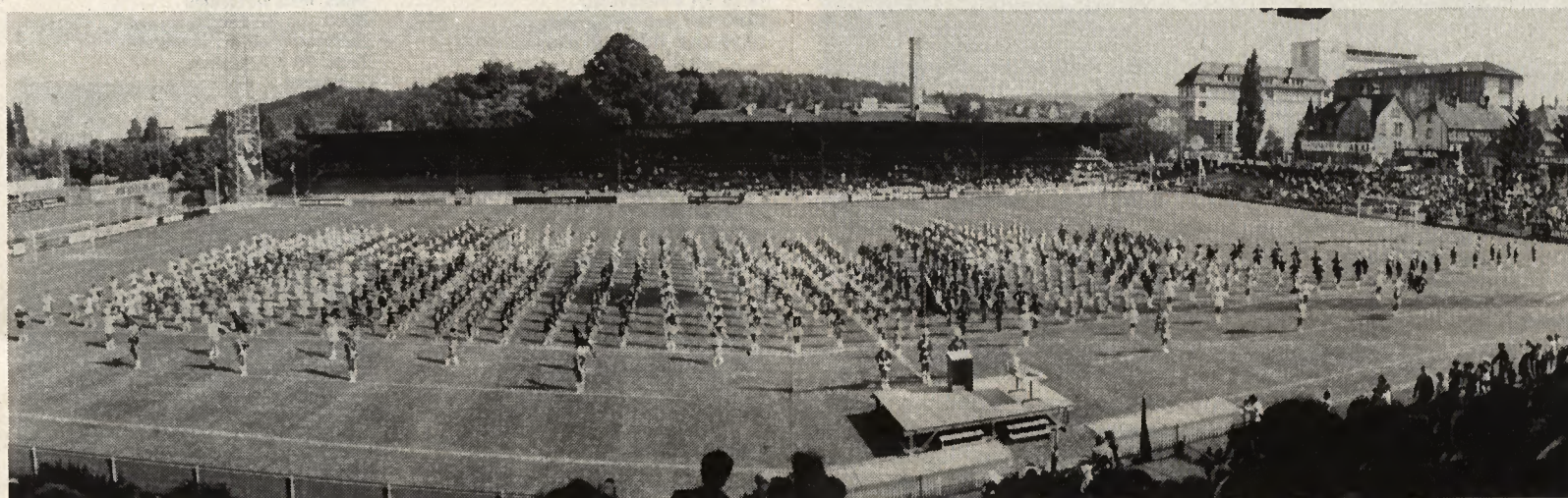
Vive les Majorettes de Marly.

G. Bd



Martine Oberson, capitaine des minis

Vue générale de la parade d'ensemble sur le terrain de la Gurzelen à Bienne



Ce qui pousse les chefs d'entreprise suisses à investir

Ces dernières années, la part de la formation brute de capital fixe exprimée en pour cent du produit national brut de la Suisse a constamment diminué. Cette évolution procède essentiellement d'une contraction de la demande (recul démographique, ralentissement des exportations dû à la récession et à la cherté du franc) ainsi que des surcapacités résultant de la période de haute conjoncture. Compte tenu de cet environnement peu engageant, il est particulièrement intéressant de savoir pourquoi des investissements ont été réalisés et quels sont les motifs qui dicteront l'ampleur des investissements des prochaines années. Pour cette raison, l'Union de Banques Suisses a effectué, en mars 1978, à une enquête auprès de 400 des principales entreprises suisses. Elle leur a demandé d'indiquer les cinq principaux motifs qui les ont incitées à investir entre 1975 et 1977 et qui les pousseront à le faire de 1978 à 1980.

Rationaliser d'abord

La rationalisation est prioritaire. C'est ainsi que 80% des chefs d'entreprise interrogés prévoient surtout des investissements de rationalisation pour la période de 1978 à 1980. Pour les années précédentes, ce pourcentage est de 84%. Ces chiffres montrent que, dans la situation actuelle de l'économie, il est absolument indispensable pour la majorité des entreprises de rationaliser afin de réduire les coûts de production et améliorer ainsi leur compétitivité et leur capacité bénéficiaire. En outre, bien des investissements ayant un autre objectif débouchent également sur la rationalisation.

Meilleure qualité et nouvelles méthodes de production

Près de 50% des chefs d'entreprise interrogés par l'Union de Banques Suisses ont procédé, de 1975 à 1977, à des investissements destinés à améliorer la qualité des produits; de 1978 à 1980, 53% envisagent d'investir pour ce motif. Par ailleurs, la moitié des entreprises consacreront des investissements à la reconversion ou à l'extension du programme de production. Que ce dernier motif d'investir soit indiqué par un plus grand nombre d'entreprises pour l'avenir que pour le passé atteste - outre l'importance du progrès technique - les efforts faits par les entreprises suisses pour s'adapter aux nouvelles structures du marché en fabriquant des produits de haute qualité et en reconvertissant partiellement leur production. Signalons encore que les investissements concernant les économies d'énergie ou le passage à d'autres agents énergétiques, la recherche et le développement ainsi que la protection de l'environnement gagnent en importance. En revanche, des capacités de production réduites ne sont pas considérées comme une raison primordiale d'investir.

Investissements des grandes entreprises

En dépit de capacités bénéficiaires souvent comprimées, 38% des entreprises investiront plus de 1978 à 1980 qu'entre 1975 et 1977, et 42% dépenseront autant, tandis que 20% seulement réduiront leurs investissements. Plus les entreprises emploient de main-d'œuvre, plus elles manifestent l'intention d'investir. Ainsi, 52% des entreprises occupant plus de 1 000 personnes prévoient d'accroître leurs investissements par rapport à 1975-1977, alors que 7% seulement envisagent de les réduire. Ce sont surtout le commerce et les autres entreprises de service ainsi que l'industrie des biens d'équipement qui investiront dans une plus grande mesure.

Union de Banques Suisses
Etudes conjoncturelles et de branches

En souscrivant un abonnement, vous témoignez
votre attachement à FRIBOURG-ILLUSTRÉ



TELEVISION FRANCE 3

Sélection du 24 juin
au 12 juillet 1978

Samedi 24 juin

De 12.15 à 18.00 Relais des Emissions de TF 1
18.35 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Samedi entre nous
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Un juge pas comme les autres

Dimanche 25 juin

10.00 Images de...
10.30 Mosaïque
De 12.00 au début du film
Relais des Emissions de TF 1
16.35 Il était une fois... Le pouvoir
17.30 Espace musical
18.25 Cheval mon ami
18.50 Plein air
19.20 Spécial Dom-Tom
19.35 Deux enfants en Afrique
20.05 Histoires de France
20.30 Tels qu'en eux-mêmes
21.20 FR 3 Actualités
21.35 L'homme en question

Lundi 26 juin

De 12.15 à 18.00 Relais des Emissions de TF 1
18.35 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 El Chunchu

Mardi 27 juin

De 12.15 à 18.00 Relais des Emissions de TF 1
18.35 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Services spéciaux «Division K»

Mercredi 28 juin

De 12.15 à 18.00 Relais des Emissions de TF 1
18.35 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales

19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Le Rabat-Joie

Jeudi 29 juin

De 12.15 à 18.00 Relais des Emissions de TF 1
18.35 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Profession: Aventurier

Vendredi 30 juin

De 12.15 à 18.00 Relais des Emissions de TF 1
18.35 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Le Nouveau Vendredi
21.30 Il était une fois... Le pouvoir

Samedi 1er juillet

De 12.15 à 18.00 Relais des Emissions de TF 1
18.00 La Caisse Nationale d'Allocations Familiales présente: Et nos enfants
18.35 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Samedi entre nous
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 La dernière enquête

Dimanche 2 juillet

De 12.00 au début du film
Relais des Emissions de TF 1
16.35 Il était une fois... Le pouvoir
17.30 Espace musical
18.25 Cheval mon ami
18.50 Plein air
19.20 Spécial Dom-Tom
19.35 Trente minutes pour Giovani
20.05 Transversales
20.30 Médecines Sauvages
21.35 L'homme en question
22.35 Prix de beauté

Lundi 3 juillet

De 12.15 à 18.00 Relais des Emissions de TF 1
18.35 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Train d'Enfer
FR 3 Actualités

Mardi 4 juillet

De 12.15 à 18.00 Relais des Emissions de TF 1
18.35 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Les Nus et les Morts
FR 3 Actualités

Mercredi 5 juillet

De 12.15 à 18.00 Relais des Emissions de TF 1
18.35 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Lady Détective entre en scène
FR 3 Actualités
Ciné Regards

Jeudi 6 juillet

De 12.15 à 18.00 Relais des Emissions de TF 1
18.35 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Soupçons
FR 3 Actualités

Vendredi 7 juillet

De 12.15 à 18.00 Relais des Emissions de TF 1
18.35 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Le Nouveau Vendredi
21.30 Il était une fois... Le pouvoir
22.25 FR 3 Actualités

Samedi 8 juillet

De 12.15 à 18.00 Relais des Emissions de TF 1
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Samedi entre nous
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Holiday On Ice
21.20 En attendant la lumière

Dimanche 9 juillet

De 12.00 au début du film
Relais des Emissions de TF 1
16.35 Il était une fois le pouvoir
17.30 Espace musical
18.25 Cheval mon ami
18.50 Plein air
19.20 Spécial Dom-Tom
19.35 Des filles de Copenhague
20.05 Transversales
20.30 Médecines sauvages
21.20 FR 3 Actualités
21.35 L'homme en question

Lundi 10 juillet

De 12.15 à 18.00 Relais des Emissions de TF 1
18.35 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Mort où est ta victoire
22.20 FR 3 Actualités

Mardi 11 juillet

De 12.15 à 18.00 Relais des Emissions de TF 1
18.35 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 La louve solitaire
22.05 FR 3 Actualités

Mercredi 12 juillet

De 12.15 à 18.00 Relais des Emissions de TF 1
18.35 FR 3 Jeunesse
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR 3 Actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 La nuit de Saint-Germain-des-Prés
22.05 FR 3 Actualités
22.20 Ciné Regards

Broye

RUEYRES-ST-LAURENT

Noces de perle

M. et Mme Alfred Repond-Berset ont fêté au mois de mai, leur trentième anniversaire de mariage. Ce couple très populaire était entouré de ses quatre enfants et d'une petite-fille. Au cours de cette journée de reconnaissance, les jubilaires ont été fleuris et complimentés.

Fribourg-Illustré leur adresse ses félicitations et des vœux de bonheur et de santé.



Deux chantres honorés à Montet

La paroisse de Montet-Frasses, dans la Broye, a rendu un bel hommage à deux membres méritants de son chœur mixte, MM. Joseph Maradan, directeur et Louis Chaney, ancien syndic. Ce fut l'abbé Dumas, curé, qui remit à ces deux chantres exemplaires la distinction papale pour 45 ans de fidélité au lutrin.

Notre photo: de gauche à droite MM. Maradan et Chaney.

(Photo FI)

Art - Science

Culture - Littérature

CHRONIQUE DES LIVRES

LES BALADES DU DIMANCHE

de Jean-Claude Mayor

Tous les vendredis, dans les colonnes de la «Tribune de Genève», Jean-Claude Mayor invite ses lecteurs à le suivre pour une de ses balades du dimanche dont il a le secret.

Jean-Claude Mayor, né en 1925, est journaliste et écrivain (Prix de littérature de la Ville de Genève 1970 pour son recueil de poèmes «Mes onze chemins»). Promeneur infatigable, il sait faire découvrir - grâce à sa boussole et à ses chaussures cloutées - des monuments, des lieux et des sites apparemment insolites.

En fait, Mayor nous emmène en des

endroits que nous fréquentons de près ou de loin mais sur lesquels nous ne savons pas poser, comme lui, un regard toujours neuf, plein de curiosité, de malice, d'humour et de poésie.

Voilà pourquoi il vaut la peine de suivre Jean-Claude Mayor tout au long des cinquante-quatre itinéraires réunis dans son dernier livre (1), soit seize dans le canton de Genève, seize dans le pays de Vaud et vingt-deux en France voisine (Ain, et Savoie)

Un livre à garder sous le bras ou dans la boîte à gants de sa voiture pour les week-end.

(1) «Les balades du dimanche», Tribune éditions, Collections Club Tribune, 124 pages (Fr. 16.-)

42, rue du Stand — Adresse postale case 434 - 1211 Genève 11

CONNAISSEZ-VOUS CES PEINTRES?



«Le scarabée de bronze»

GROSSO-LE-JEUNE

Peintre suisse né à Pully en 1949.

Une goutte d'eau transparente, limpide: source de pureté; une goutte de miel translucide: symbole de vie; une goutte de perle, tantôt turquoise, tantôt bleue, s'irisant à la lumière: symbole sacré et symbole d'un art précieux; une goutte mouvante, élastique, s'allongeant, s'étirant en des mouvements presque toujours ascendants: symbole d'un espace à découvrir et à conquérir.

Grosso est un très grand symboliste: son langage pictural est clair quand bien même il s'adresse autant à l'esprit qu'à la vue.

B.P. Cruchet, dans «Coopération».



«Mistral»

ANDRE TELEKI

Peintre hongrois né en 1928. Réside en Suisse depuis 1957.

Nature sensible et intuitive, Teleki domine aisément des techniques aussi exigeantes que la peinture à la cire, l'huile ou la sérigraphie. Il y a une impression de chatoyement intense, dans ces compositions d'imagination, où les objets flottent, libérés de la pesanteur et de la perspective, pour se retrouver dans des jardins d'enfants aux ciels orangés. Il s'en dégage une poésie discrète, tendre et parfois amusante.

E.A. Kohler, dans «L'Est Vaudois».

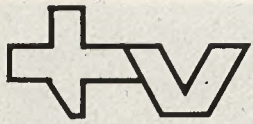
L'encadrement des étudiants à l'Université de Fribourg

Parmi les préjugés trop répandus au sujet de l'Université de Fribourg, figure celui d'après lequel elle disposerait de trop de professeurs et de collaborateurs scientifiques. Une étude systématique récente vient de démontrer que cette opinion est infondée et elle est un témoignage de plus quant à l'effort de restructuration que le Rectorat conduit maintenant depuis plusieurs années, de manière à utiliser de la façon la plus rationnelle possible les moyens relativement rares dont dispose notre Haute Ecole. La comparaison a porté sur plusieurs universités suisses et la recherche a été conduite sous la forme d'un calcul de taux d'encadrement, c'est-à-dire de la détermination du nombre de personnes d'une certaine catégorie à disposition pour 100 étudiants.



A propos de l'encadrement global des étudiants - c'est-à-dire de l'encadrement par l'ensemble des enseignants et des assistants - les chiffres réunis pour 1977 démontrent que, dans les grandes lignes, l'Université de Fribourg se situe à 60% des valeurs obtenues pour les autres Hautes Ecoles examinées. A Fribourg, il y a 6,07 professeurs ou assistants pour 100 étudiants contre 10,51 à Genève et 11,27 à Lausanne. Pour l'Université de Zurich, le taux est de 10,26, mais cette valeur est constituée par les seuls professeurs et elle serait nettement accrue si l'on y ajoutait les assistants.

L'étude du problème par faculté conduit à des constatations de la même nature. On peut simplement y ajouter cette précision que, dans toutes les universités, le taux d'encadrement diffère entre facultés en moyenne, les sciences naturelles disposent d'un encadrement plus de deux fois supérieur à celui des sciences humaines. Cela se justifie bien par la spécificité des enseignements et des recherches. Au sein des sciences humaines, la théologie est partout la mieux encadrée, suivie en général par les sciences économiques et sociales, les lettres et le droit. Fribourg ne se singularise pas pour ses différences inter-facultaires; pour toutes les facultés, les taux d'encadrement y sont simplement en principe inférieurs à ceux des autres universités examinées. Ainsi, pour la Faculté des sciences naturelles, l'encadrement est de 10,46 à Fribourg, contre 17,39 à Genève, 19,01 à Lausanne et 18,04 à Zurich. Pour les sciences humaines, il est de 5,25 à Fribourg, contre 6,46 à Genève, 6,74 à Lausanne et 7,13 à Zurich. La modification des méthodes d'enseignement dans les diverses facultés est actuellement en train de conduire à certains réajustements des proportions: par exemple, un premier effort est conduit un peu partout pour améliorer l'encadrement des études juridiques. En conclusion, il n'y a aucun doute que les étudiants ne sont pas «surencadrés» à l'Université de Fribourg, cela d'autant que l'enseignement et la recherche y sont bilingues. En raison de la grandeur encore à l'échelle humaine de l'Université et du dévouement de tous ses collaborateurs, l'encadrement des étudiants demeure en général malgré tout convenable. L'amélioration qui doit intervenir dans certains secteurs ne peut en tous les cas plus s'effectuer systématiquement par compensation avec d'autres parties de l'Université: la rationalisation comporte aussi ses limites.



TELEVISION ROMANDE

Sélection du 24 juin au 12 juillet 1978

Samedi 24 juin

16.40 Un'ora per voi
17.40 Vacances-Jeunesse
18.10 Téléjournal
18.15 Adaptez votre vitesse
18.30 A vos lettres
18.55 Football
20.50 Téléjournal
21.05 Mosaïque
22.05 Haute Tension
22.55 Téléjournal
23.05 Gymnastique

Dimanche 25 juin

10.00 Gymnastique
14.00 Tel-Hebdo
14.30 Téléjournal
14.35 Dimanche-Mélodies
17.35 Téléjournal
17.40 Guerre et Paix
18.35 Les actualités sportives
18.45 Football
20.45 Sport
21.15 La Joconde ne sourit plus
22.05 Les grands chefs d'orchestre:
Karl Böhm
22.55 Vespérales
23.10 Téléjournal

Lundi 26 juin

18.00 Point de mire
18.10 Téléjournal
18.15 Vacances-Jeunesse
18.45 Popeye
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Je chante
20.15 Et si c'était vous
20.50 Jura
21.50 Téléjournal

Mardi 27 juin

15.25 Point de mire
15.35 TV-Contact
18.10 Téléjournal
18.15 Vacances-Jeunesse
18.45 Popeye
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Je chante
20.15 Les Folies Offenbach
21.10 En direct avec...
22.10 Téléjournal

Mercredi 28 juin

18.00 Point de mire
18.10 Téléjournal
18.15 Vacances-Jeunesse
18.45 L'antenne est à vous
19.05 Un jour, une heure

19.30 Téléjournal
19.50 Un jour, une heure
20.05 Jeux sans frontières
21.25 Histoire de l'Aviation
22.30 Téléjournal

Jeudi 29 juin

16.35 Point de mire
16.40 Destins: Dom Helder Camara,
archevêque de Recife.
18.10 Téléjournal
18.15 Vacances-Jeunesse
18.45 Cyclisme
19.05 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Je chante
20.15 Le poids de l'uniforme
21.15 La Corde au Cou
22.10 L'antenne est à vous
22.30 Téléjournal

Vendredi 30

14.50 Point de mire
15.00 Hippiisme
15.15 Cyclisme
16.30 Hippiisme
18.10 Téléjournal
18.15 Vacances-Jeunesse
18.45 Cyclisme
19.05 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Je chante
20.20 Les Pétroleuses
21.50 Vladimir Maïakovski:
La force des mots-toscin
23.15 Téléjournal

Samedi 1er juillet

16.00 Football et Athlétisme
18.10 Téléjournal
18.15 Un peuple du Grand Nord
19.10 Cyclisme
19.30 Téléjournal
19.45 Loterie suisse à numéros
19.55 A vos lettres
20.20 Sylvie Vartan au Palais des Congrès
de Paris
21.25 TV-Films

Dimanche 2 juillet

10.00 Culte
13.15 Il Balcon Tort
14.00 Tel-Hebdo
14.30 Téléjournal
14.35 Dimanche-Mélodies
17.35 Téléjournal
17.40 Guerre et Paix
18.50 «10 ans dans la Toundra...»
19.10 Les actualités sportives
19.30 Téléjournal

19.45 Soirée Jean-Jacques Rousseau
22.15 Vespérales
22.25 Téléjournal
22.35 Hippiisme

Lundi 3 juillet

Cyclisme
18.10 Téléjournal
18.15 Vacances-Jeunesse
18.45 Cyclisme
19.00 Un jour d'été
19.30 Téléjournal
19.50 La ligne de démarcation
20.20 Nos vies sont en jeu
21.15 Super Stars
22.00 Téléjournal
22.10 Hippiisme

Mardi 4 juillet

Cyclisme
15.40 TV-Contacts
18.10 Téléjournal
18.15 Vacances-Jeunesse
18.45 Cyclisme
19.00 Un jour d'été
19.30 Téléjournal
19.50 La ligne de démarcation
20.20 Les Folies Offenbach
21.15 En direct avec...
22.15 Téléjournal

Mercredi 6 juillet

Cyclisme
18.10 Téléjournal
18.15 Vacances-Jeunesse
18.45 Cyclisme
19.00 Un jour d'été
19.30 Téléjournal
19.50 La ligne de démarcation
20.20 Le Monsieur qui a perdu ses clés
22.10 Téléjournal

Jeudi 6 juillet

Point de mire
Cyclisme
Tennis
18.10 Téléjournal
18.45 Cyclisme
19.30 Téléjournal
19.50 La ligne de démarcation
20.20 Viens dans ma ville,
viens dans ma rue
21.20 La Corde au Cou
22.15 Téléjournal

Vendredi 7 juillet

Point de mire
Cyclisme
Tennis
18.10 Téléjournal
18.15 Vacances-Jeunesse
18.45 Cyclisme
19.00 Un jour d'été
19.30 Téléjournal
19.50 La ligne de démarcation
20.20 Un Merveilleux Automne
21.50 Demain à ta portée
22.35 Téléjournal
22.45 Tennis

Samedi 8 juillet

14.00 Tennis
15.00 Cyclisme
16.30 Tennis
17.40 Vacances-Jeunesse
18.10 Téléjournal
18.15 La Ville au Secret
19.10 Cyclisme
19.30 Téléjournal
19.45 Loterie suisse à numéros
19.55 A vos lettres
20.15 Special Vacances à Deauville
21.00 Marée basse
22.30 Téléjournal
22.40 Tennis

Dimanche 9 juillet

14.00 Tel-Hebdo
14.30 Téléjournal
14.35 Dimanche-Mélodies
17.35 Téléjournal
17.40 Guerre et Paix
19.10 Les actualités sportives
19.30 Téléjournal
19.45 Le dernier des Camarguais
21.25 Seiji Ozawa
22.20 Vespérales
22.30 Téléjournal

Lundi 10 juillet

14.35 Point de mire
14.45 Cyclisme
18.10 Téléjournal
18.15 Vacances-Jeunesse
18.45 Cyclisme
19.00 Un jour d'été
19.30 Téléjournal
19.50 La Ligne de démarcation
20.20 Nos vies sont en jeu
21.10 Raquel Welch
21.55 Athlétisme
23.25 Téléjournal

Mardi 11 juillet

13.35 Point de mire
13.45 Cyclisme
16.30 TV-Contacts
18.10 Téléjournal
18.15 Vacances-Jeunesse
18.45 Cyclisme
19.00 Un jour d'été
19.30 Téléjournal
19.50 La Ligne de démarcation
20.20 Les Folies Offenbach
21.15 En direct avec...
22.15 Athlétisme
23.45 Téléjournal

Mercredi 12 juillet

14.50 Point de mire
15.00 Athlétisme
18.10 Téléjournal
18.15 Vacances-Jeunesse
18.45 Cyclisme
19.00 Un jour d'été
19.30 Téléjournal
19.50 Popeye
20.05 Jeux sans frontières
21.25 Histoire de l'aviation
22.20 Téléjournal

Glâne

CHAVANNES-SOUS-ORSONNENS

Noces de perle

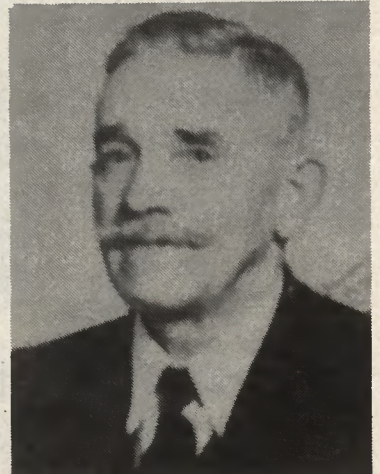
C'est dans la joie familiale que M. Oscar Grand et son épouse née Piccand ont fêté leurs trente ans de mariage et les huit ans de leur petit-fils Christophe. Les jubilaires ont été complimentés comme ils le méritaient. A son tour, Fribourg-Illustré adresse à ce couple très sympathique, ses félicitations et ses vœux de bonheur.



RUE

Un bel anniversaire

Dans ce village perché sur la colline, le chef spirituel ne laisse rien au hasard. Il nous signale que M. Albert Perriard, vénérable et allègre patriarche des Planches a fêté récemment son nonantième anniversaire. Possédant une excellente santé et un bon moral, le jubilaire a droit à toutes nos félicitations. Souhaitons qu'il puisse chaque jour faire la sieste dans le fauteuil de la commune.



En buvant... trois décis...

Orage dzodzet

Savez-vous pourquoi le Fribourgeois se tient à la fenêtre de sa maison lorsqu'il fait des éclairs?

- C'est parce qu'il croit qu'on le photographie!

Ce serait plus simple...

Deux fous, en plein été, se baladent avec une casserole sur la tête.

- Quelle chaleur! fait l'un. Je ne comprend pas que, pour l'été, ils ne fassent pas des casseroles en paille...

Quelle joie!

Ce couple, très uni..., a déjà neuf enfants: neufs filles... Et un dixième vient d'arriver... Bénédiction, c'est un garçon... Enfin

- Alors? demande un collègue du bureau à l'heureux papa. A qui ressemble-t-il? A toi ou à ta femme?

- Je ne peux pas vous dire! Depuis qu'il est arrivé, on est tellement heureux d'avoir un garçon, qu'on n'a pas encore regardé son visage...

Est-il possible?

A la terrasse d'un bistrot, un homme bien musclé sirote une bière quand on lui signale qu'il est demandé au téléphone. Avant d'y aller, notre gaillard, afin qu'on ne boive pas sa bière, appuie contre le verre cette petite pancarte:

«Cette bière appartient au champion du monde de judo et de karaté».

Quand il revient, trois minutes après, une autre pancarte remplace la sienne, il la lit:

«Cette bière a été bue par le champion du monde de boxe».

Rue de Lausanne

Lu à la vitrine d'une boucherie chevaline:

«Si vous avez perdu au concours hip-pique dimanche, vengez-vous en mangeant du cheval le lundi».

Une question d'emballage

Savez-vous pourquoi les chemises d'homme sont plus longues derrière que devant?

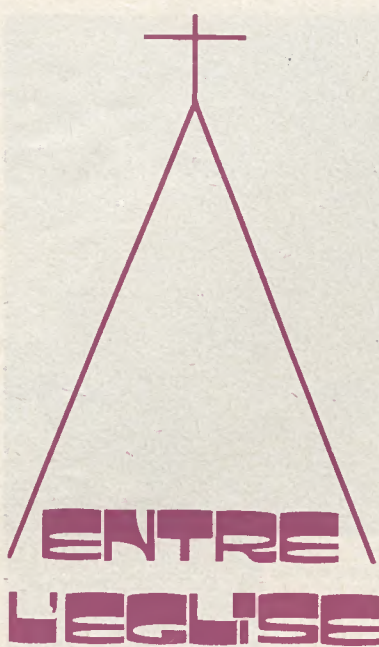
- Eh bien, c'est parce qu'il est plus facile d'emballer deux jambons qu'un saucisson!

Dans un bistrot

- Garçon, vous avez du café froid?
- Oui, monsieur.
- Faites m'en chauffer une tasse...

Potins d'ici et d'ailleurs

Homme possédant bel oiseau cherche femme disposant d'une cage accueillante et confortable, où son coucou pourrait y chanter sans risque.



L'église de Le Crêt

A son compte

Ouin-Ouin a un chien magnifique qui vient de voler un morceau de viande chez un boucher de la rue de Lausanne:

- C'est bien votre chien, n'est-ce pas? lui demande le commerçant.
- C'était fait Ouin-Ouin, maintenant, il est établi à son comptel

Lu dans un journal

A vendre poules nues à bouillir... Quel genre de poules?

ET LA
PINTE



LE VELO FANTOME DE NORFOLK

A l'est de l'Angleterre, dans le comté de Norfolk, région parsemée de nombreuses petites routes ignorées de la grande circulation, on a parfois l'impression de retourner dans un passé mystérieux où il se passait de bien étranges choses. Prenons par exemple l'histoire du vélo fantôme. Celui-ci appartenait au jardinier de Lord Walpole, seigneur et grand propriétaire dont le domaine s'étendait jusqu'à l'auberge «Walpole Arms» dans le village d'Itteringham et où chaque soir le jardinier allait boire sa chope de bière. Un jour, à l'occasion d'un congé exceptionnel, le jardinier se rendit à vélo dans les Norfolk Broads - région de rivières et de lacs de nos jours très recherchée par les amateurs de vacances au bord de l'eau. Notre histoire se passe par une de ces journées de grande chaleur où le bétail cherche l'ombre des chênes dans les prairies. Sur son chemin de retour, notre jardinier regagnait hâtivement le «Walpole Arms» pour aller boire sa bière préférée afin d'assouvir une soif inextinguible. Malgré la chaleur accablante, le jardinier appuyait fortement sur les pédales de sa bicyclette, mais en vain. L'auberge allait fermer suivant l'heure imposée par la loi - les horaires d'ouverture des pubs anglais étant comme chacun sait très stricts. Strict également l'aubergiste, personnage ingrat et quelque peu insensible, qui refusa de servir notre homme en se retranchant derrière la loi. Le jardinier qui avait toujours été un client fidèle de ce pub rentra dans une violente colère. Il se promit de ne plus mettre les pieds au «Walpole Arms» et se consola devant une tasse de thé. Il tint bon sa promesse et pour calmer son emportement les jours de grande soif, il avait pris l'habitude de pédaler très vite devant l'auberge en poussant des cris effarants ce qui faisait tourner la bière dans les tonneaux. L'aubergiste fit bientôt faillite, notre jardinier mourut. Le temps a passé et la vie a repris son cours normal, mais pas tout à fait cependant. Aujourd'hui encore par jour de grande chaleur, on peut voir le vélo fantôme passer devant le «Walpole Arms». Par contre les cris ont disparu et la bière est aussi bonne qu'avant.

Histoires de Oin-Oin en patois

Oin-Oin irè in trin dè fèna è pè vè ondz'arè i fèchè chon tzè dè fin. Oin-Oin va vè le karbatiè è ly di dè li idji a rèlèvâ chon tzè. Le kafetiè invitè Oin-Oin a vigni bère on vèro. Apri y oudri ly idyji a rèlèvâ chon tzè. Midzoua chànè, Oin-Oin y di, i fô k'alicò... tiè ke derè mon chènìa. Le kafetiè i di, vin goutâ avu mè apri oudri t'idji a rèlèvâ ton tzè. Ora y fô k'alicò, voua vin bère onkora on vèro, apri oudri t'idji a rèlèvâ ton tzè. Arouvè katr'arè Oin-Oin chè lèvè è y di: «Mon chènìa va ch'ènervà, ly ke lè dèjo le tzè...»

Oin-Oin lè a La Chaux de Fonds è vou alâ rindre vijita a cha tanta a Lojena. Din le trin la le derè veri kontre la lokomotive è chin le rèbuyè. In n'arouvin a Lojena cha tanta ly demandè «kemin chin va Oin-Oin? Chu tan mô fotu, ma fayiu vigni to gran a la rèkoulièta. Te pié pâ demandâ dè tzandji dè pièthe? Pâ pochubyio ly avè nyon dèvan mè

F. B.

Sur la place de l'église à Semsales un jour de fête.



FLASHES

DU CANTON

CHESALLES-SUR-MARLY

M. et Mme Hilaire Niclass-Bongard ont célébré récemment leurs noces d'or entourés de leurs cinq enfants et de leurs petits-enfants. Ce couple vit dans une harmonie parfaite, un bonheur voulu, construit et vivifié par une somme considérable de satisfaction et de difficultés. Cinquante ans d'union, une étape qui se devait d'être marquée par une réunion de famille.

Fribourg-Illustré adresse aux jubilaires ses plus vives félicitations et tous ses vœux de bonheur et de santé.



TREYVAUX

Un bel anniversaire

M. Léon Kolly de Treyvaux, un fidèle abonné à Fribourg-Illustré, vient de fêter son huitantième anniversaire entouré de ses enfants. M. Kolly jouit d'une parfaite santé et passe une heureuse vieillesse en compagnie de sa chère épouse dans son chalet situé au pied de la Combert. Nos félicitations.

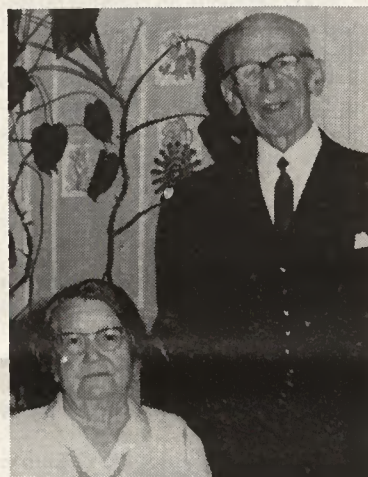


VUISTERNENS-DT-ROMONT

45 ans de mariage

M. et Mme Cochard-Pittet ont fêté récemment leurs quarante-cinq ans de mariage entourés de leurs huit enfants, treize petits-enfants et neveu. C'est un couple connu, aimé, qu'il fait bon de rencontrer et qui a toujours vécu dans la simplicité.

Aux jubilaires, Fribourg-Illustré adresse ses vives félicitations.



GRANGETTES

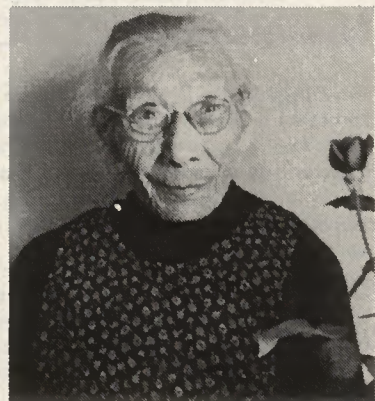
Octogénaire avec beaucoup de jeunesse

Le 30 mai, Henri Spichty, agriculteur à Grangettes fêtait ses 80 ans. Né à Massonnens, fils d'un modeste cordonnier, il connut dès son jeune âge les peines du travail. Tout d'abord garçon de chalet, puis plus tard en bonne saison armailli, et bûcheron en hiver: telles furent ses occupations. Aujourd'hui, avec ses 80 printemps il continu allégrement à travailler en qualité d'ouvrier de campagne tout en s'accordant chaque automne le plaisir de la chasse. Infatigable et avec la même vigueur qu'à 20 ans, il parcourt de la plaine à la montagne la belle nature qu'il a toujours appréciée.

Nonagénaire à Courtepin

FI présente ses compliments à Mme Anna Minder, domiciliée depuis neuf ans à Courtepin, qui vient de fêter son 90e anniversaire. Mère de deux filles, dont Mme Jean-Pierre Racine, droguiste Mme Minder jouit encore d'une santé qui lui permet de rendre maints petits services et de cultiver son jardin. La nouvelle nonagénaire vécut naguère à Boncourt où son mari exploitait un domaine.

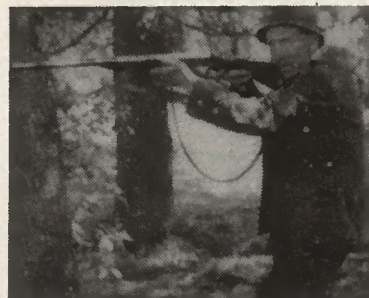
(Photo FI)



Noces d'or à Courgevaux

FI présente ses compliments à M. et Mme Maxime Wuillemin, domiciliés à Courgevaux, qui ont fêté le cinquantième anniversaire de leur mariage. Bien connu dans cette localité du Lac, M. Wuillemin a exploité durant 48 ans le bureau postal où chacun appréciait sa gentillesse et son dévouement.

(Photo FI)



Voici la réalisation de vos rêves, Madame!

Demandez notre visite, nous vous soumettrons projets et devis sur demande.

Appareils de marques réputées

Service après-vente



«LA CUISINE SUR MESURE»

adaptée à vos goûts personnels, avec tous les appareils incorporés, spécialité cuisine en chêne



AGENCEMENT
AMEUBLEMENT
Sâles (Gr.)

Maîtrise fédérale
Tél. 029/8 81 46

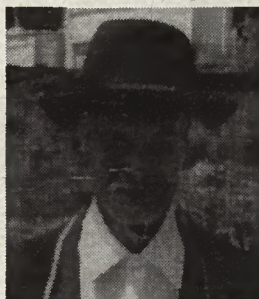


RUE DE LAUSANNE 48 Tél. 037 22 33 37
 BD PEROLLES 20 Tél. 037 22 23 63
 BEAUREGARD 32 Tél. 037 24 46 76

FLEURS - COURONNES - DÉCORATIONS

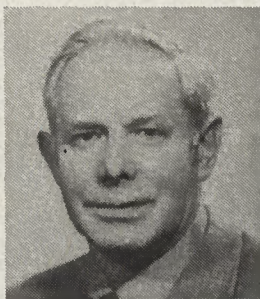
(Service à domicile)

FRIBOURG



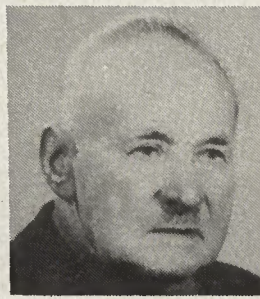
Paul Castella
GRUYERES

Bûcheron en hiver et garde-génisses en été, M. Paul Castella a exploité un domaine jusqu'en 1952. Il a passé une grande partie de son existence au service de l'agriculture. Il portait avec fierté le costume gruérien. Homme simple, discret, laborieux, il éleva cinq enfants qui l'entourèrent d'affection. Il a été enlevé à sa chère compagne et à sa famille alors qu'il était âgé de 82 ans.



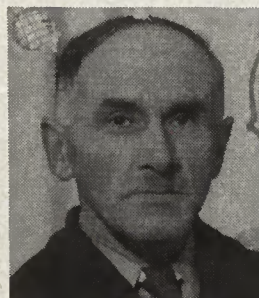
Joseph Brulhart
GUMEFENS

Cordonnier de profession, M. Joseph Brulhart était un homme droit, eût le contact avec sa clientèle. Durant dix ans, il fut un contrôleur laitier apprécié des paysans. Il assumait également la fonction de caissier de la Caisse médicale chrétienne sociale. Époux tendrement aimé, il fut aussi un père de cœur pour ses deux enfants. Il n'eût que 60 ans lorsque la mort l'a revêtu à sa famille.



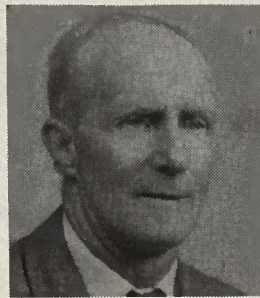
François Remy
BULLE

Initié à la dure loi du travail, M. François Remy a aidé sa mère à tresser la paille pour ensuite devenir scieur. À l'usine Despond, il fut dévoué collaborateur durant un demi-siècle. Avec son épouse décédée en 1973, il éleva une famille de six enfants dont quatre sont encore vivants. Cet homme robuste et laborieux a supporté ses souffrances avec patience. Il s'est éteint au bel âge de 89 ans.



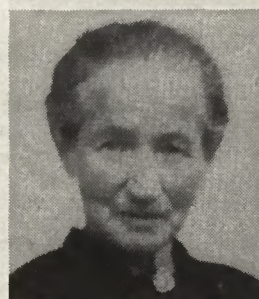
Joseph Menoud
SOMMENTIER

Le défunt exploitait des années durant le petit domaine des Planches. En même temps, il assumait avec dévouement la charge de sacristain durant quarante-cinq ans. Il collabora également à la vie du village. Ce bon papa éleva une belle famille de huit enfants. M. Joseph Menoud a rendu le dernier soupir à l'âge de 83 ans. Son départ laisse un grand vide parmi les siens.



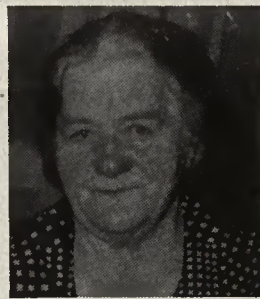
Cyprien Grandjean
ENNEY

La vie de cet homme fut simple et laborieuse. Droit et correct, il était fort estimé par la population. Possédait un caractère agréable et un cœur généreux, il a élevé une famille de quatre enfants. Pour son épouse Lucienne, la disparition de M. Cyprien Grandjean est une douloureuse épreuve.



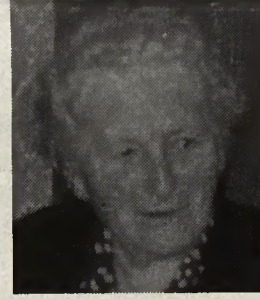
Alice Abriel
DOMDIDIER

Née Ducry, la défunte était une femme que chacun aimait reconstruire pour un brin de ceusette. Doyenne du village, elle eût un caractère effacé. Pour ses quatre enfants et son mari, elle fut une bonne maman et une épouse admirable. Mme Alice Abriel a quitté les siens à l'âge de 94 ans. Sa vie a été exemplaire.



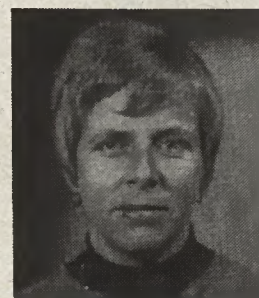
Cécile Beaud
MAULES

Ménagère et tricoteuse accomplie, toujours gaie et souriante, dévouée pour sa famille, Mme Cécile Beaud était entourée d'affection par ses cinq enfants. Durant quatre ans, elle voua des soins particuliers à son mari handicapé. Cette bonne maman, qui s'en est allée à l'âge de 75 ans, laisse un souvenir merveilleux à tous ceux qui l'ont connue et aimée.



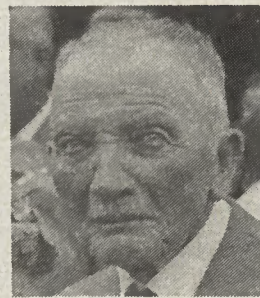
Rosa-Françoise Mollard
GENÈVE

Digne et courageuse, même très sociale, Mme Rose-Françoise Mollard, née Derwey, a travaillé durant vingt-deux ans à la gare de Fribourg avant de s'établir à Genève où elle vécut vingt-deux ans. Bien qu'habitante de cette ville, elle revenait fréquemment sur sa terre d'origine. Membre fidèle du Cercle fribourgeois de Genève, elle eût la joie de faire de nombreux voyages avec ses compatriotes. Elle a quitté les siens à l'âge de 86 ans. Sa disparition laisse un grand vide au sein de sa famille.



Gilberte Rouiller
COTTENS

Cette bonne maman au cœur toujours généreux s'est endormie après une pénible maladie à l'âge de 35 ans. Avec son époux qu'elle chérissait, elle éleva une famille de trois enfants. Personne consciencieuse et modeste, elle consacra le meilleur d'elle-même à son foyer. La disparition de Mme Gilberte Rouiller a plongé tous les siens dans un profond chagrin.



Gustave Pasquier
LE PÂQUIER

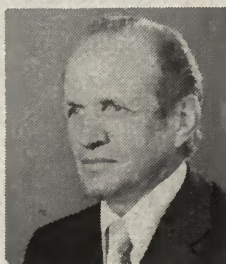
Doté d'un caractère gai et jovial, M. Gustave Pasquier a passé une partie de sa vie à Sâles où sa courtoisie était fort appréciée. Avec son épouse née Anna Delecombez, il éleva une famille de huit enfants. Il fut choyé par les siens et passa une vieillesse heureuse dans le foyer de sa fille et de son beau-fils au Pâquier, sa commune d'origine. Une courte maladie a eu raison de cet homme de cœur qui s'est éteint à l'âge de 89 ans.

POMPES FUNEBRES MURITH

Il y a 60 ans cette année que vous faites confiance à notre entreprise fribourgeoise

Un grand merci

Paul Murith
Directeur

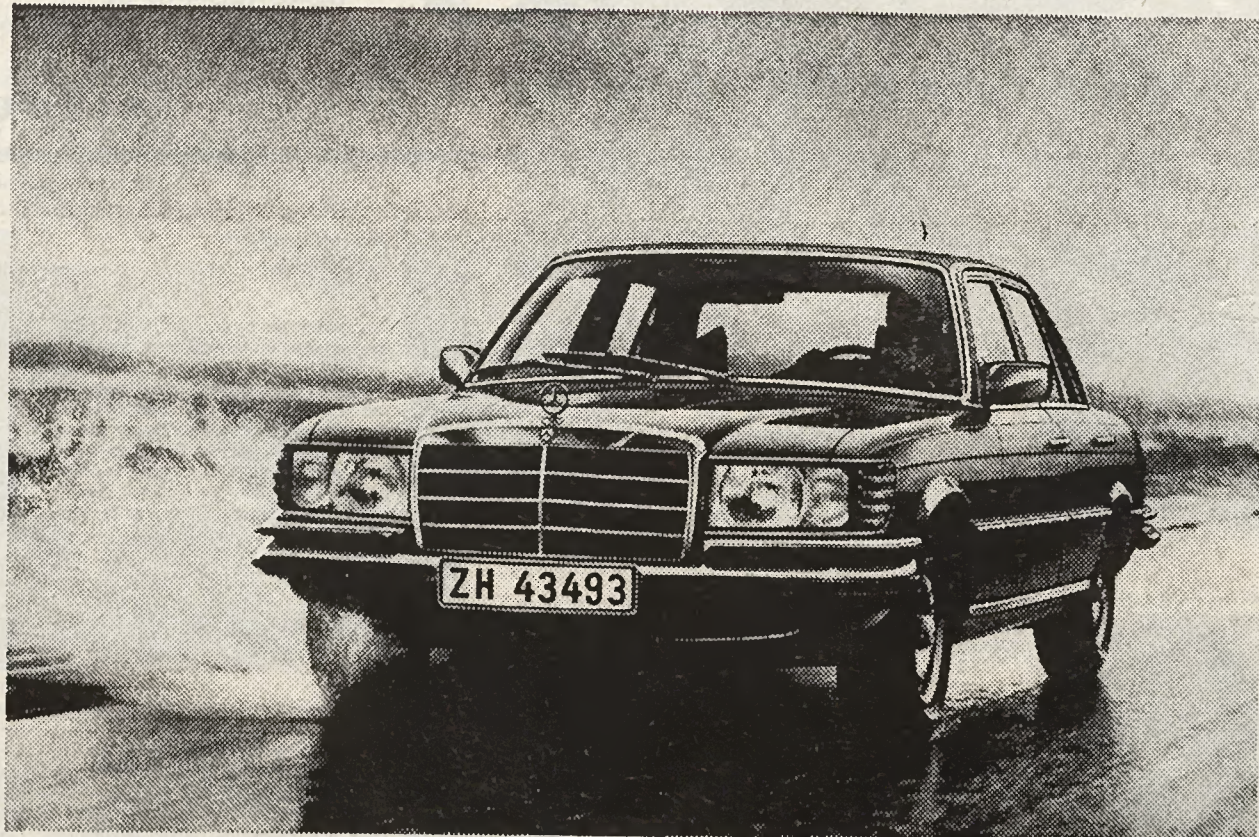


Demandez notre

Nouvelle brochure gratuite
 «Chacun devrait y penser» qui vous donnera toutes indications utiles sur ce qu'il faut faire en présence d'un décès ou en prévision, de votre propre décès

Pérolles 27 FRIBOURG Tél. 037/22 41 43

Autos S.A.



Plus la technique est parfaite, plus la conduite est aisée.

La circulation routière d'aujourd'hui exige toujours plus des véhicules comme des conducteurs. Ainsi, une voiture doit décharger son conducteur plutôt que de constituer pour lui une charge supplémentaire. C'est à cette condition seulement qu'il peut conserver son calme dans l'agitation des routes et demeurer maître de chaque situation.

Or seule peut offrir la détente une voiture qui constitue une synthèse équilibrée de performances, de sécurité et de confort.

Voilà en quoi se distinguent les Mercedes-Benz et, plus particulièrement, les modèles S: par la manière exemplaire dont elles allient des réserves inépuisables à une sécurité active et passive optimale, ainsi qu'à une commodité de conduite raffinée.

Des moteurs puissants et nerveux à 6 ou 8 cylindres, des freins assistés à disque sur les quatre roues et une direction à assistance progressive permettent d'accélérer en force, de freiner sans déraper et d'esquiver instantanément les obstacles. L'ensemble

porteur, très exactement adapté à ces propulseurs, n'est jamais surmené, à quelque vitesse que ce soit, tandis que sa légère tendance au sous-virage fait que le conducteur réagit instinctivement bien dans les courbes négociées à vive allure.

Une aide inappréciable est apportée à celui-ci par la transmission automatique qui fait partie de l'équipement de série offert en Suisse, tout comme ces autres raffinements: verrouillage central, appuis-tête et ceintures à enrouler, y compris derrière, lave-phares électriques, deux rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, etc.

La technique supérieure des Mercedes-Benz S va de pair avec une qualité des matériaux et une finition imbattables, garanties constantes par des contrôles sans faille. Pas d'économies mal placées, là non plus, et à juste titre!

Il n'eût en effet pas été possible d'atteindre la perfection des Mercedes-Benz S en n'y mettant pas le prix sur toute la ligne: de la conception jusqu'au contrôle final des voitures à leur sortie d'usine.



Autos S.A.